This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
2235
.P92

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

F
223
.P92

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ

AUX CORTÈS.

Ouvrages de M. DE PRADT, *qui se trouvent chez le même libraire.*

1° Les Quatre Concordats, suivis de Considérations sur le gouvernement de l'Eglise en général, et sur l'église de France en particulier, depuis 1515, 4 v. in-8., 22 fr 50 c.
2° Des Colonies et de la Révolution actuelle de l'Amérique, 2 vol. in-8., (*rare*), 15 fr.
3° Les Trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil, seconde édition, revue, corrigée et augmentée, 1 vol. in-8., 3 fr.
4° Les Six derniers mois de l'Amérique et du Brésil, faisant suite aux deux ouvrages ci-dessus sur les Colonies. Paris, 1 vol. in-8., 4 fr. 50 c.
5° Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique, 1 v. in-8., 3 fr.
6° Antidote au congrès de Rastadt, suivi de la Prusse et sa neutralité; nouvelle édition de ces deux ouvrages, 1 gros vol. in-8., 8 fr.
7° Lettre à un Electeur de Paris, 1 vol. in-8., 3 f.
8° Préliminaires de la Session de 1817, 1 vol. 3 fr. 50 c.
9° Des progrès du gouvernement représentatif en France, 1 vol. in-8., 1 fr. 25 c.
10° L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne, 2e édit., 1 vol. in-8., 6 fr.
11° Mémoires historiques sur la Révolution d'Espagne, 1 vol. in-8., 7 fr.
12° Congrès de Carlsbad, 1re et 2e part., 2 v. in-8., 6 fr.
13° Etat de la culture en France, 2 vol. in-8., 10 fr.
14° Petit Catéchisme à l'usage des Français sur les affaires de leurs pays, 2e édit., 1 vol. in-8., 3 fr. 50 c.
15° De la Révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites, 1 vol. in-8., 4 fr. 50 c.
16° De l'affaire de la loi des élections, 2e édit., revue et corrigée, 1 vol. in-8., 6 fr.
17° Procès complet de M. de Pradt pour l'affaire de l'ouvrage ci-dessus, 1 vol. in-8., 3 fr.
18° De la Belgique depuis 1789 jusqu'à 1794, 1 vol. in-8., 3 fr.
19° L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle, 2 vol. in-8., janvier 1821, 9 fr.
20° L'Europe et l'Amérique en 1821, 2 vol. in-8, janvier, 1822, 12 fr.

EXAMEN

DU PLAN PRÉSENTÉ

AUX CORTÈS

POUR LA RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE

DE

L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

PARIS,

CHEZ BECHET AINÉ, LIBRAIRE,

Quai des Augustins, n° 57.

ROUEN,

CHEZ BECHET, Libraire, rue Grand-Pont, n° 73.

1822.

Man Lib.
Casa Pardo
4-1-44
50041

EXAMEN
DU PLAN PRÉSENTÉ
AUX CORTÈS
POUR LA RECONNAISSANCE DE L'INDÉPENDANCE
DE
L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis beaucoup d'années, un travail constant m'a porté à entretenir l'Europe des affaires de l'Amérique, et à solliciter son attention pour ce sujet, par la gravité même dont il est. Depuis beaucoup d'années je n'ai pas perdu une occasion de le ramener sous ses yeux. Aujourd'hui que ce grand drame touche à sa fin, je n'en séparerai pas mes pensées. Après l'avoir suivi depuis son ouverture, je regarderais comme une espèce de désertion de l'abandonner au moment marqué pour sa clôture; car *tout est consommé*, quant aux

choses, et il ne reste plus qu'un mot à prononcer..... *l'indépendance américaine.* La conclusion définitive de cette grande affaire forme aujourd'hui l'objet de vœux de tous les peuples, et ses retards, ceux de leur étonnement, et bientôt de leur mécontentement... Il faut le dire, ce n'est plus que dans les cabinets, et par les entraves des formules diplomatiques que la reconnaissance de l'indépendance américaine éprouve encore quelque retard : cette opposition même n'est qu'extérieure et apparente ; car cette indépendance est consentie au fond de l'esprit de ceux dont la bouche se refuse encore à prononcer : ils sentent qu'elle est inévitable. Avec eux il ne s'agit que de quelques jours de plus ou de moins, et il n'est pas téméraire d'affirmer que, si cette discussion était établie dans un *forum* ouvert à tous les peuples, leurs acclamations étoufferaient bien vite les voix en petit nombre que des intérêts mal appréciés font encore élever contre une nécessité généralement reconnue. Dans quelques années, les hésitations de l'Europe à l'égard de l'Amérique paraîtront un problème aussi insoluble que le régime même que l'Espagne avait infligé à cette contrée qu'elle

avait découverte, sans avoir pu parvenir à découvrir ce qui convenait le mieux à leur union mutuelle; car l'Espagne a adopté, pour maintenir sa domination en Amérique, précisément tout ce qui était propre à la lui faire perdre. Quand le temps sera venu d'exposer ce tableau dans toute son étendue, il sera curieux d'en rechercher et d'en retracer toutes les parties.

En attendant, voyons comment les choses sont arrivées à ce point dont il y a quelques années on n'avait aucune idée, et dont on n'eût pas osé soupçonner la possibilité, celui de voir l'Espagne réduite à tracer elle-même les conditions de l'émancipation légale du continent américain, dont depuis trois cents ans elle gardait les portes et aggravait les chaînes avec tant de rigueur : c'est le plus grand événement de l'histoire du monde, et l'on ne doit pas regretter le temps donné à suivre ses phases diverses et ses développemens successifs.

En voyant la lutte opiniâtre, qu'avec l'épuisement de son sang et celui de ses trésors l'Espagne a soutenue contre l'Amérique, on serait porté à croire que l'indépendance de cette contrée fut de tout temps, en Espagne,

une idée ignorée ou abhorrée, tandis qu'au contraire, à l'époque même de la découverte, elle se trouvait en pleine vigueur. Dès lors il était question d'abandonner l'Amérique; dès lors on tenait devant l'empereur Charles-Quint des conseils où cette grave question était agitée; dès lors il ne manquait pas d'hommes qui, dans un esprit de longue prévoyance, signalaient d'avance tous les inconvéniens d'une possession aussi lointaine, et qui assignaient déjà la fin qu'elle vient d'avoir. Il existe un monument curieux de cette opinion dans un ouvrage dont l'auteur est le célèbre *Las Casas*, intitulé : *Courte description de la destruction des Indes.* Cet écrit fut imprimé à Séville. On y trouve une lettre adressée au souverain de l'Espagne, sous la date de 1541, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Je dis, sacrée majesté, « que le seul moyen de rendre heureuse cette « terre, c'est que votre majesté l'arrache du « pouvoir de ses pères dénaturés, et lui « donne un mari qui la soigne comme elle « le mérite et comme il est juste, et cela le « plus tôt possible; car, autrement, la vexation « et l'oppression des tyrans qui la gouver- « nent la feront disparaître.... »

Telle était dès lors la pensée de cet homme qui n'occupe encore de place que parmi les héros de l'humanité, et qui de plus en mérite une parmi les hommes les plus éclairés dont s'honore la politique. La prévoyance est un de ses principaux attributs, et il y en avait beaucoup à distinguer les germes, qui mineraient infailliblement l'empire espagnol au moment même où l'on posait ses fondemens. Il est beau de se préserver des contagions populaires fondées sur des opinions plus flatteuses que réfléchies; et c'est ce qu'a fait *Las Casas* en défendant à la fois son cœur et son esprit du vertige de domination et de cupidité qui agitèrent l'Espagne au moment de la découverte de l'Amérique, et qui précipitèrent ses habitans dans les excès, qui paraissent fabuleux, d'orgueil et de cupidité, l'enflure du commandement, et d'assujétissement à des illusions tissues d'or. Les titres *de Las Casas* à la gloire s'étendent plus loin qu'on ne pense communément, et je m'estime heureux de les faire connaître.

Il paraît que dans ce temps, et en Espagne, on était plus tolérant qu'on ne l'a été en France et dans notre âge; car, pour avoir formé des vœux et énoncé des pronostics aussi supé-

rieurs aux lumières générales de ce temps, aussi contrarians pour l'esprit qui éclatait parmi tous les Espagnols haletant alors après les richesses du Nouveau-Monde, on ne vit point éclater sur la tête de leur auteur, de la part des *intéressés*, aucun des anathèmes qui, dans nos temps modernes et parmi nous, ont été prodigués par les *désintéressés* dans la question, à ceux qui se sont bornés à suivre les routes honorées par les pas du Fénélon de l'Amérique. Il est singulier qu'on ait fait plus de bruit pour cette question à Paris qu'on n'en fit alors à Madrid....

L'ordre de la nature faisant passer l'Amérique par tous les degrés de l'accroissement des facultés qui conduit graduellement de l'enfance à la virilité, avait transporté chez elle la supériorité des forces qui antérieurement avaient donné à la métropole les moyens de fonder et de maintenir son empire sur sa colonie. Les proportions étant devenues inverses, la situation respective de toutes les deux se trouva changée, et la domination, qui avait perdu ses anciens appuis, dût tomber. Les yeux de l'Amérique s'étaient ouverts aux premières clartés qui s'échappèrent du nouvel ordre établi dans les États-Unis. Cet

exemple avait appris qu'il était possible de rompre avec les métropoles, et de triompher d'elles : de pareilles leçons ne peuvent pas être perdues. *L'idée mère* de la direction de l'Amérique se trouvait là, et dès lors on put voir tout ce qui devait arriver... A quelques jours de ce grand événement, apparut la révolution française, avec un appareil de principes, et une suite de faits dont chacun élargissait la brèche faite à l'ordre colonial par la révolution de l'Amérique du Nord. L'Espagne se trouva engagée dans la grande guerre de la révolution; elle eut à subir une séparation de dix années d'avec ses colonies : pendant ce temps celles-ci travaillèrent pour leur compte. Bientôt, à la suite des scènes les plus déplorables, l'Espagne se trouva délaissée par ses anciens et faibles maîtres. Sans régulateurs certains pour elle-même, sans communication avec ses colonies, sans moyens ni de satisfaire à leurs besoins, ni de réprimer leurs écarts; envahie, trop occupée chez elle pour avoir quelque partie d'attention à donner aux soins qu'exigeait une aussi vaste possession, l'Espagne était réduite à savoir qu'il existait une Amérique, sans en

retirer d'ailleurs aucun fruit, ni y exercer aucune autorité. Mais tandis qu'elle était forcée de détourner ses regards de l'Amérique, celle-ci ne se manquait pas à elle-même ; elle passait de l'abandon à sa libération propre, et délaissée par la métropole, elle songeait à faire ses affaires par elle-même. Ainsi s'est établie la séparation de fait entre l'Espagne et l'Amérique. Des vues, des affections, des intérêts différens des anciens s'étaient établis parmi elle ; c'était une autre contrée; et, de l'Espagne, il ne restait plus en Amérique que le souvenir et que la crainte de son retour. Quand, en 1814, la paix générale rendit à l'Espagne le chemin de l'Amérique, elle trouva un peuple nouveau, comme au temps de la première découverte, aussi étranger pour elle, mais plus en état de lui résister que ne l'avaient été les premiers habitans dont elle eut à opérer la facile soumission... L'Espagne eut le malheur de ne pas soupçonner cette vérité. Pleine des idées de suprématie auxquelles les métropoles ont tant de peine à renoncer, elle lança ses vaisseaux et ses armées contre des peuples qu'elle était accoutumée à mépriser, et qu'une obéissance

toujours facile lui faisait regarder comme toujours prêts à reprendre le joug. Elle s'aveuglait sur la métamorphose arrivée en Amérique, et, suivant ses convenances, elle lui prêtait les faiblesses qu'elle n'avait plus, et lui refusait les forces qu'elle avait acquises.

C'est de cette fatale méprise que date tout ce qui s'est passé entre l'Espagne et l'Amérique : cette grande aberration a coûté à l'Espagne ses trésors, ses armées, et le cœur de l'Amérique. Elle a coûté à son roi l'heureux malheur du changement d'un sceptre despotique en un sceptre constitutionnel ; car, sans la guerre d'Amérique, quarante mille soldats Espagnols n'eussent pas été déportés sans retour en Amérique ; une armée n'eût pas été réunie dans l'île de Léon pour y rester pendant dix-huit mois exposée à la fièvre jaune et à tous les genres de privations, avec la perspective d'avoir à franchir l'Océan sur le rebut des vaisseaux de la Russie (1). La

(1) On se souvient que l'Espagne, projetant une grande expédition contre Buénos-Ayres pour pourvoir au manque de vaisseaux de ligne destinés à former l'escorte du convoi, acheta de la Russie *sept* vaisseaux. Au bout de quelque temps, ils furent déclarés incapables

révolution d'Espagne a pris là sa naissance. Supposez cette armée séparée dans les garnisons continentales, jouïssant des aisances que ce séjour renferme toujours, et vous auriez vu cette révolution, qui d'ailleurs était inévitable, provenir d'une tout autre cause, et à une époque plus reculée. L'Amérique a trouvé ses moyens de vengeance et de libération dans les préparatifs de son oppression.... Le ciel est toujours juste!

En 1815, l'Espagne commença cette guerre qu'à bon droit on peut appeler civile, qui a été à la fois désastreuse et inutile pour elle, et cruelle pour l'Amérique. Les tortures de celle-ci n'ont valu à l'Espagne que désastres et détestation, tant la guerre, sans la plus impérieuse nécessité, est toujours accompagnée de justes châtimens! Quarante mille des meilleurs soldats de l'Espagne jonchent sans fruit une terre qui s'était soulevée tout

---

de servir. Celui qui fut mis en mer ne put la soutenir que pendant quelques jours, et fut contraint de regagner le port. Voilà où en était l'Espagne pour reconquérir l'Amérique, et telle était l'agréable perspective que l'on présentait à des milliers d'hommes destinés à franchir plusieurs milliers de lieues sur de pareilles carcasses.

entière pour repousser les restaurateurs du trône de l'Espagne.

Vaincue, expulsée, ou plutôt effacée du sol américain ; impuissante à s'y rétablir, tourmentée du double sentiment de cette impuissance, et de la grandeur d'une perte dont l'irréflexion aggravait à ses yeux le poids douloureux, depuis l'époque de la dernière révolution, l'Espagne s'est repliée en plusieurs sens pour atténuer les conséquences d'une situation à laquelle un instinct secret lui fait sentir qu'elle ne peut échapper. C'est en vain qu'elle fait effort pour s'y soustraire : la force des choses l'y ramène sans cesse. Il est curieux d'examiner cette lutte entre elles. Il faut observer que l'Espagne était plus mal placée dans cette question que ne le seraient les puissances qui, n'ayant point de liens de souveraineté avec l'Amérique, pourraient, par l'absence de ces relations directes, rester étrangères à ces discussions ; mais ici l'Espagne n'avait pas même la ressource de la dissimulation, et elle ne pouvait éviter d'entrer dans cette épineuse question, ni se refuser à se prononcer sur un état positif et urgent, à le reconnaître ou le rejeter, à l'accepter ou à le combattre.

Tel était l'état relatif de l'Espagne à l'égard de l'Amérique à l'époque de la révolution de 1820.

L'Espagne espéra qu'admettre l'Amérique à la participation de sa nouvelle existence, faire asseoir parmi ses législateurs ceux qui avaient coutume de recevoir ses propres lois, suffirait à l'ambition de l'Amérique comme à ses besoins, et qu'une régénération politique, étendue à sa colonie, raffermirait ses liens avec elle. Cet espoir pouvait alors présenter quelque apparence de réalité; car, dans ce temps, la révolution américaine était bien loin d'avoir atteint le développement qu'elle a pris depuis cette époque. L'Espagne comptait encore sur une liaison durable avec le Mexique, source principale de sa richesse coloniale, capable, par la continuité de sa prospérité, de la dédommager de ce qu'elle perdait ailleurs (1). Alors, encore, le Pérou

---

(1) Le Mexique était la colonie la plus lucrative pour l'Espagne, et dépassait à un haut degré la valeur des autres parties coloniales qui lui appartenaient en Amérique. L'ancienne richesse du Pérou avait disparu. La vice-royauté de Buénos-Ayres ne rendait que quelques millions. Carracas coûtait plus qu'il

était fidèle ; Saint-Domingue n'avait montré aucune disposition dissidente ; Colombia était sujette aux chances de la guerre ; le sceptre espagnol n'était donc qu'à demi brisé en Amérique, et tout espoir de le raffermir n'était pas évanoui... Aussi l'Espagne ne trouva-t-elle pas l'Amérique entièrement sourde à sa voix ; de plusieurs de ses parties, des députés se rendirent en Espagne, et parurent au sein des Cortès : c'étaient les représentans de la partie restée fidèle.... Des commissaires pacificateurs furent envoyés vers celles qui étaient armées et déjà constituées, Buénos-Ayres, Colombia et le Chili. Les portes d'aucun de ces pays ne s'ouvrirent pour ces agens de réconciliation ; partout ils n'entendirent que le même cri, *l'indépendance*. La conformité et la fermeté de cette réponse durent apprendre à l'Espagne que

---

ne rapportait. Le Mexique soutenait les colonies qui ne pouvaient fournir aux frais de leur établissement. Ce pays seul formait la plus riche colonie qui ait jamais appartenu à aucun peuple : avec un autre régime, son opulence n'aurait pas eu de bornes. La liberté apprendra à l'univers étonné ce que vaut l'Amérique en général, et le Mexique en particulier.

le temps des demi partis était passé, et que l'indépendance ou la guerre étaient les seules choses sur lesquelles il lui restait à choisir.... Les négociateurs espagnols avaient rencontré des hommes semblables à cet envoyé de Carthage, apportant aux Romains, dans les plis de son manteau, *la paix ou la guerre.*

Peut-être que l'Espagne, en appelant dans son sein, au centre des agitations de l'Europe, les députés de l'Amérique, avait oublié les règles de sa prudence accoutumée, et qu'elle n'avait fait que multiplier les moyens d'accélérer la crise par la mesure qu'elle croyait propre à l'éviter.... En effet, comment croire qu'en rendant les Américains témoins des débats et des misères de l'Espagne, elle les rendrait en même temps plus clairvoyans, et par là même plus fidèles..; qu'ils porteraient leurs compatriotes à s'attacher davantage à la patrie, à mesure qu'elle se serait montrée à eux plus turbulente et plus nécessiteuse?... Au contraire, n'était-il pas évident que toutes les révélations au détriment de la métropole fortifieraient les dispositions dissidentes de la colonie, et que toute confrontation entre elles ne pouvait que tourner au désavantage de l'Espagne? Au lieu d'appeler des témoins

de ses infortunes, l'Espagne aurait dû leur fermer ses portes; car ce n'est point par la pitié que l'on attache les peuples pas plus que les individus; et leur obéissance ne s'adresse avec certitude qu'à la puissance.... Quand donc l'Espagne appelait au milieu d'elle des députés de toutes les parties de l'Amérique, elle appelait des vérificateurs de son impuissance à continuer de la dominer, et par conséquent elle multipliait les excitations à la seconder... Les regards de ces députés ne pouvaient manquer de pénétrer au fond de la position de l'Espagne, et le tableau qu'ils devaient en faire en Amérique ne pouvait qu'y faire naître ou bien y fortifier le dégoût d'y rester associé. Il est étonnant que des vues aussi simples aient échappé à l'Espagne, ordinairement si ombrageuse sur tout ce qui concerne son Amérique.

De plus, il avait échappé à l'Espagne, 1° que le régime constitutionnel qu'elle établissait dans son sein pouvait paraître à l'Amérique aussi bon pour elle-même, et chez elle, qu'il l'était pour l'Espagne; 2° qu'en faisant une révolution complète contre son ancien régime, elle fournissait à la fois à l'Amérique un modèle et une excuse... Dans cette occa-

sion, la conduite de l'Espagne rappelait celle de ces personnes qui croient que tout leur est permis, que tout est défendu aux autres, et qu'elles agissent devant des aveugles ou des esclaves : on y retrouve encore cette inconséquence si commune, qui fait repousser les effets des causes que l'on a produites soi-même... Rien ne se représente plus fréquemment dans la conduite des affaires....

Mais pendant que l'Espagne passait le temps a caresser un espoir fondé sur de flatteuses chimères, l'heure qui devait les faire évanouir arrivait.... La révolution d'Amérique s'étendait, s'affermissait; presqu'au même jour le Mexique s'affranchissait par ses armes propres, tandis que le Pérou était affranchi par les armes de Buénos-Ayres... Saint-Domingue suivait la même pente, et déjà des symptômes d'une séparation prochaine avec l'Espagne éclataient à la Havanne... Depuis la perte du Mexique, la Havanne n'a plus d'importance pour l'Espagne : cette possession était pour elle l'avant-mur du Mexique, c'était dans ses ports que se tenaient ses flottes auxquelles les côtes du Mexique n'offraient que des asiles rares et peu sûrs.

Les choses arrivées à ce point, reculer plus

long-temps pour prendre un parti envers l'Amérique, était devenu impossible. Tous les intérêts en faisaient la loi, et l'excès du mal suffisait pour indiquer la route qui était à suivre... Sûrement, le malheur est une triste clarté; mais elle peut suffire pour éclairer aussi sûrement que la prospérité; il n'a pas les illusions ordinaires de celle-ci, et le ciel, pour être pur, n'a pas besoin d'être riant. Les Cortès espagnols ont donc été amenés à s'occuper de la grande question des colonies, et pour la première fois, spectacle inouï au monde, l'Espagne a été appelée à délibérer, par ses représentans, sur sa séparation avec sa superbe possession de l'Amérique. Jamais un peuple n'eut à prononcer sur une question aussi grande et aussi neuve, la rupture des liens d'un monde avec un autre.

Il ne faut pas perdre de vue que l'Espagne n'avait pas voulu écouter les députés de Colombia, qui, d'après l'armistice conclu entre les généraux Bolivar et Morillo, s'étaient rendus à Madrid pour négocier sur le pied de l'indépendance. Ce renvoi était antérieur aux grands succès qui, dans les six derniers mois, ont effacé les derniers vestiges de la

domination espagnole dans toute l'étendue de Colombia.

Nous ne pouvons, en entrant dans cet examen, que rendre hommage aux intentions des auteurs du plan présenté aux Cortès : ils ont voulu servir leur pays, on n'en peut pas douter ; mais ce n'est pas tout, il fallait encore savoir atteindre le juste point qui, en portant sur la nature même des choses, pouvait conduire à un but probable... Si on s'en est éloigné, toutes les bonnes intentions n'auront pas mis un terme aux embarras de l'Espagne ; elles n'auront pas fait faire un pas en arrière à l'Amérique, ni un pas en avant à la question ; et cependant voilà ce que l'on devait se proposer.

Le plan est entaché à la fois de défaut de lumières sur l'état réel des choses, et de cet esprit qu'on peut appeler rétif, d'après lequel on résiste à la vérité palpable, et à la nécessité démontrée par lui, ou meurt à côté de la question et des moyens de salut...

La base de toute cette affaire est celle-ci :

L'Amérique est-elle libre par le fait ? veut-elle continuer de l'être ? peut-on l'empêcher de l'être ?

Avant tout, que l'on réponde à cela : que

l'on consulte la voix intérieure, celle de la conscience qui est toujours sincère quand on veut aussi l'être avec elle, et que l'on se demande s'il est possible d'enlever à l'Amérique sa liberté acquise et consolidée par la diffusion de cette liberté sur toute la surface de ce vaste hémisphère, et de plus, défendue par l'intérêt commun à toutes les parties de l'association américaine; car il faut croire qu'en Espagne, pas plus qu'ailleurs, il ne se trouvera personne assez aveugle pour ne pas regarder l'Amérique comme se considérant solidaire dans cette cause, et portée à se lever tout entière contre quiconque menacerait cette base fondamentale de sa nouvelle existence. Il y a là un point élémentaire que l'Amérique ne perdra jamais de vue, et que l'Espagne ne doit pas mettre davantage en oubli, quoique, dans un sens opposé, ce soit un point de départ commun pour la politique des deux contrées : tel est le vrai point de la question. En l'adoptant pour base, c'est-à-dire en commençant par reconnaître l'inviolabilité de la nouvelle liberté américaine, à quoi peuvent se rapporter les articles de ce plan ? et à quel ré-

sultat probable leurs auteurs peuvent-ils raisonnablement aspirer ?

Article premier. « Les Cortès reconnaissent l'indépendance des provinces continentales des deux Amériques espagnoles, où elle sera établie par le fait. »

Quel est, dans cet article, le sens du mot *indépendance ?* comment peut-il s'accorder avec les articles suivans ?

Dans l'usage général, l'indépendance d'une nation signifie la libre disposition de toutes ses actions et facultés, d'après la seule considération de ses avantages propres, et hors de toute subordination à qui que ce soit, comme hors de toute liaison forcée avec autrui. Ainsi existent tous les états indépendans et ceux qui le deviennent à leur tour. Ainsi la Suisse, la Hollande et les États-Unis sont devenus indépendans d'une manière réelle, de droit comme de fait, par l'entière destruction de leurs rapports avec l'ancien souverain ; d'où est provenue pour eux une faculté complète de régler par eux-mêmes, et sans aucune subordination, tous leurs rapports, soit intérieurs, soit extérieurs. L'Autriche, en reconnaissant l'indépendance de la Suisse, ne conserva sur

elle ni avec elle aucune supériorité ou liaison. Dès lors les deux états existèrent à titre égal de souveraineté : la même chose fut répétée à l'égard de la Hollande par l'Espagne. L'indépendance complète suivit sa *manumission* par l'Espagne. Dès que le mot d'*indépendance* fut prononcé pour elle, la manière d'être de la Hollande à l'égard de son ancien dominateur fut semblable à celle qu'elle observait à l'égard des puissances avec lesquelles elle n'avait eu aucun lien. Les États-Unis ont fait de même. Reconnus indépendans par l'Angleterre, ils ont marché avec elle sur une ligne parallèle de nationalité souveraine ; celle-ci n'a conservé ni un seul point du territoire américain, ni l'exercice d'aucun droit en Amérique ; d'où est résultée pour les États-Unis une indépendance intégrale ; et elle ne peut se trouver que dans cet affranchissement complet. Mais en est-il de même par l'article que nous examinons ? A la vérité, il présente bien une énonciation générale d'indépendance ; mais elle est entourée de tant de clauses incompatibles avec l'idée d'une indépendance réelle, qu'il est impossible d'y reconnaître l'indépendance généralement entendue, ou

bien une indépendance accordée avec sincérité. C'est évidemment l'une de ces deux choses qui est la vraie. Il est plus naturel de penser que les auteurs de ce plan ne se sont pas rendus à eux-mêmes un compte suffisant de ce qu'ils entendaient par ce mot, énoncé comme base du plan conciliatoire, et qui, par l'effet des articles suivans, se trouve comme noyé dans une foule de stipulations qui forment un titre destructeur de la première concession. Le plan proposé place l'Amérique, à l'égard de l'Espagne, dans des rapports semblables à ceux que l'érection du royaume de Pologne par l'empereur de Russie a établi entre les deux pays. La Pologne forme un état séparé de la Russie ; elle fait ses lois ; ses tributs sont affectés à ses usages propres ; elle a ses drapeaux et son sceau à part ; elle obéit au souverain de la Russie, qui porte la couronne des deux pays sans les confondre. Cet exemple a pu séduire les auteurs du projet espagnol. En général, les hommes sont portés à l'imitation : ils aiment ce qui leur épargne les recherches et la peine de créer. La Pologne était là, on l'a prise pour modèle. Mais comment les différences multipliées qui se

font apercevoir si distinctement entre les deux pays, n'ont-elles point frappé les auteurs de ce plan? et ne les ont-elles point arrêtés dès les premiers pas? Ici c'est la Russie qui est forte et la Pologne qui est faible; c'est la Russie qui avait conquis, et qui pouvait user de son droit de conquête au titre qui lui convenait le mieux; c'est la Russie qui pèse sur la Pologne de tout le poids de son voisinage: là, au contraire, c'est l'Amérique qui a repris à l'Espagne sa conquête, et qui, dans cent combats, a triomphé d'elle; c'est l'Amérique qui est séparée de l'Espagne par l'Océan, et qui peut défendre ses rivages contre l'Espagne, comme elle le ferait encore contre le reste de l'univers. Tout est donc contraste entre les deux pays, et l'un ne peut servir de point de comparaison à l'autre.

Dans ce premier article tout est donc obscurité ou contradiction, comme le montre l'examen des articles qui vont suivre.

Art. 2. « A compter de la date de cette déclaration, les hostilités cesseront par terre et par mer. »

On pourrait appeler cet article *la précaution inutile;* car la guerre est finie, et pour

employer une expression vulgaire, *le combat est fini faute de combattans.*

Au Mexique on ne connaît aucun point résistant qui soit encore au pouvoir de l'Espagne. Le fort d'Ulloa, près de la Véra-Cruz, s'est rendu le 26 octobre 1821; c'était la dernière défense qui restait aux soldats d'Espagne, le seul point sur lequel le drapeau castillan pût encore trouver un appui. Il est tombé, et ce drapeau l'a suivi dans sa chute. L'ouvrage des *cortès* est détruit, et, pour le refaire, il faudrait le recommencer en entier. Quelques bandes éparses, faibles et tristes restes de l'armée de l'Espagne, peuvent encore errer sur la surface du Mexique; mais que sont quelques hommes isolés relativement à l'état réel de la guerre? que peuvent-ils? que veulent-ils, que défendent-ils? Ce ne sont plus des combattans, mais des prisonniers ou des auxiliaires pour le Mexique; car on peut croire qu'une partie trouvera plus doux de s'y établir que de retourner sous les drapeaux de l'Espagne.

Porto-Cabello est le seul poste fortifié qui reste à l'Espagne dans toute l'étendue de Colombia; mais il est serré de près, et il est vraisemblable qu'au moment où nous

écrivons il a subi le sort commun. Cumana vient de succomber. La guerre est tellement achevée dans Colombia, que le général Bolivar a cessé de s'en occuper pour se porter sur Quitto, qu'il va réunir à cette immense république, lui donnant ainsi à la fois les rivages de la mer du Sud et ceux de l'Océan atlantique.

Au Pérou, le Callao, qui avait reçu les débris de l'armée de Lima, a subi la loi le 19 septembre 1821, peu de temps après la reddition de la ville.... Cet événement était immanquable à cette distance de l'Espagne qui interdisait toute communication avec elle et tout espoir de secours.

Depuis deux ans, la cause de l'Espagne a cessé de trouver un seul défenseur au Chili. La bataille de Maypo a fini la guerre pour ce pays, comme celle de Carabobo l'a fait pour Colombia.

A Buénos-Ayres, il n'y a pas de guerre à finir, car elle n'y a jamais eu lieu.

San-Domingo a pris son parti assez à propos pour n'avoir pu être atteint par la guerre.

Ainsi la recommandation de la cessation des hostilités en Amérique n'est plus qu'une fiction. Tout se réduit à quelques corsaires qui désolent le commerce espagnol; cette

cessation, d'hostilités, est, par le fait, une chose fort profitable pour l'Espagne et fort nulle pour l'Amérique, qui n'a rien à perdre par la continuation des hostilités, et qui par l'armistice se trouve privée du bénéfice de la course sur le commerce de l'Espagne.... Il en est de cette guerre comme de toutes celles dans lesquelles l'Espagne se trouve impliquée. Ses richesses, l'étendue de ses possessions, l'inertie de son gouvernement ont toujours servi d'aiguillon à ses ennemis, et en ont fait une proie facile pour eux. A Londres on illumine toutes les fois que la guerre éclate contre l'Espagne. Une puissance exposée à recevoir vingt coups avant de pouvoir en rendre un seul est toujours portée naturellement vers la paix..... Ainsi l'Espagne a dû désirer une cessation d'hostilités, qui est plus dans ses intérêts que dans ceux de l'Amérique. Au reste, quand cette disposition n'obtiendrait pas un autre effet que celui d'épargner la vie d'un seul homme, il faudrait louer l'Espagne d'en avoir cherché le moyen...

Art. 3. « A compter de ce jour, il y aura une paix parfaite, une union et fraternité entre les indigènes Américains et les Espa-

gnols, et une alliance perpétuelle et inaltérable parmi les gouvernemens établis dans les deux hémisphères. »

Cet article met à découvert l'intention d'un pacte fédératif entre l'Espagne et l'Amérique : il est le prélude de celui qui déclare la confédération *hispano-américaine* sous la suprématie des rois d'Espagne... Mais cette intention ne présente autre chose qu'une pétition de principe, qui est la supposition d'une union avec l'Amérique; c'est là précisément ce dont elle ne veut pas : c'est pour rompre toute espèce de lien avec l'Espagne qu'elle est armée. Cette conception du comité espagnol paraît bien étrange en examinant l'état réel des choses... Quel motif pourrait porter l'Amérique à l'accepter ? que peut-elle attendre de l'Espagne ? quels intérêts communs peuvent exister entre les deux contrées ? Quel moyen de s'entendre que celui de tenir un langage diamétralement opposé à celui de la partie adverse.... l'Amérique crie *indépendance*, l'Espagne répond *confédération;* on ne s'entendra jamais en partant de points aussi opposés... Il y a plus, l'Espagne accepte, quoique gauchement la base principale, qui est l'indépendance; ce grand pas fait, elle revient, et dit:

indépendance, il est vrai, mais avec confédération.... Dans le premier membre de sa phrase elle reconnaît divers états sur le sol américain; dès qu'il y a des états divers il y a donc aussi des intérêts divers : la confédération qui peut convenir à quelques-uns de ces états peut contrarier les autres. Ainsi les états situés sur la côte orientale de l'Amérique, tels que Buénos-Ayres, Colombia, peuvent se sentir portés à entretenir avec l'Espagne des relations qui ne seraient d'aucun prix pour les états de la côte occidentale, tels que le Chili et le Pérou.... Une proposition de confédération générale avec des états qui ont si peu de conformité entre eux manque donc entièrement de base... Mais que dire lorsqu'il s'agit d'états qui ont des intérêts opposés... ? Tout état a des intérêts propres ; les états américains auront chacun les leurs ; les grandes limites qui les séparent, tels que les fleuves et les montagnes, les empêcheront de se heurter, comme ont fait pendant tant de siècles les états européens, qui, en général, manquent de frontières naturelles, tandis que l'Amérique en est remplie. Mais ces remparts donnés par la nature n'empêcheront pas la diversité des intérêts qui s'établiront nécessaire-

ment entre ces états. La position de tous est maritime, le commerce sera leur grand intérêt, et la mer, l'arène où ils se rencontreront... Dans cette double carrière, ils n'auront pas plus besoin des secours de l'Espagne que l'Espagne n'aurait la facilité de leur en porter. Il n'y a donc ni base primitive, ni possibilité relative dans cette proposition de confédération entre des états qui, tous en général, n'ont rien de commun avec l'Espagne, et qui, en particulier, sont destinés à n'avoir rien de commun entre eux... Il était difficile de concevoir rien de plus chimérique.

Art. 4. « Les Espagnols, ainsi que les Américains en Espagne, jouiront des mêmes droits et de la même protection que les lois accordent aux nationaux des deux pays... » Cet article est rédigé dans le sens d'une réciprocité indispensable entre des hommes associés par les mêmes intérêts. Quand on se considère comme ne formant qu'une même nation, on ne peut pas se traiter comme si l'on en formait deux...

Art. 5. « Les traités de commerce entre les deux pays seront réglés par le moyen d'une négociation particulière, les rapports commerciaux devant rester en attendant sur le

même pied où ils se trouvaient en 1807, relativement aux marchandises, effets et produits étrangers qui seront importés de la péninsule en Amérique, sur bâtimens espagnols; et, pour ce qui regarde les marchandises, produits et effets espagnols, ils pourront être introduits en Amérique, libres de droits. Les produits américains jouiront de la même franchise en Espagne, importés sur bâtimens espagnols. » Cet article ne contrarie point le libre commerce des pays étrangers avec l'Amérique. Cet article renferme deux objets fort distincts :

1° Le commerce réciproque entre l'Espagne et l'Amérique;

2° Le commerce de l'Amérique avec les étrangers.

Dans le premier article l'Espagne se réserve un privilége, celui de n'affranchir de droits les produits américains, que lorsqu'ils seront importés sur bâtimens espagnols: la même faculté n'est pas accordée aux bâtimens américains. L'état de confédération que l'Espagne cherche à établir devait cependant le faire adopter pour l'Amérique comme pour l'Espagne même.... Si l'Amérique en fait autant pour les produits espagnols non impor-

tés sur bâtimens américains, voilà donc la confédération divisée, et les confédérés se traitant comme des étrangers : ce n'était pas la peine de s'unir pour se séparer si vite. L'Espagne a, dans cette circonstance, oublié les principes élémentaires du commerce, qui réclament éternellement contre toutes les stipulations qui les contrarient : elle a sanctionné l'*impossible* et l'*absurde*, en fait de commerce, qui est *le privilége*... Il ne peut y en avoir pour personne ; il établit l'état de guerre, la démoralisation par la contrebande qu'il tend à multiplier ; un principe général, également utile à tous, constitue tout le commerce, *le bon marché et la bonne marchandise ;* il ne peut se presenter que sous ces enseignes, et, sans elles, le monde entier est ligué contre lui... Quand donc l'Espagne établit qu'elle affranchira de tous droits les produits américains importés sur navires espagnols, elle invite tous les peuples à faire à la fois la contrebande en Amérique et en Espagne ; et, à moins de couvrir l'Amérique entière de ses douaniers, comment constatera-t-elle qu'un seul ballot de marchandises est américain, ou de telle partie de l'Amérique ? Si elle est brouillée avec quelque état

de l'Amérique, en paix avec d'autres, leurs productions étant semblables, comment distinguera-t-elle entre elles pour exclure le produit du pays ennnemi, et admettre ceux du pays ami? Pour s'éviter toute cette peine, il n'y a qu'un parti à prendre : laisser là tout ce vieux système douanier, et reconnaître le libre commerce sous des droits égaux. Par la seconde partie de cet article, la liberté du commerce de l'Amérique avec le reste du monde est reconnue; c'est la plus grande conquête qu'ait jamais faite l'humanité. Quand la guerre de l'Amérique et sa révolution n'auraient pas eu d'autres résultats, que n'y aurait-elle pas gagné déjà! et avec elle, que n'y aurait pas gagné le monde! C'est pour lui autant que pour elle-même que l'Amérique a combattu; il entre en jouissance égale de triomphes qui ne lui auront rien coûté... Le voilà donc détruit cet exclusif de commerce dont les métropoles composaient leur code colonial et leurs richesses propres, mais par l'infortune de leurs colonies. Elles les stérilisaient pour en tirer quelque médiocre profit : le voilà tombé ce vieux mur qui séparait la moitié du monde de l'autre! Qu'il se soutienne encore, s'il le peut, dans les au-

très colonies : bientôt son entretien, plus coûteux que profitable, força de l'abandonner ; bientôt l'on verra tous les maîtres des colonies rechercher dans l'association à la richesse générale les profits qu'ils avaient coutume de demander à la richesse bornée de leurs seules possessions : il a pris terme ce mauvais système, né dans les temps de la féodalité où tout était gênes et péages ; transporté de ces temps hérissés de barrières sur les rivages où son nom odieux n'avait jamais retenti, il a coûté à l'Amérique et à l'Europe des siècles de retard. Qui sait où nous en serions aujourd'hui, sans le système de l'exclusif ? Il a toujours été l'objet de la détestation des colonies : il choquait tellement la raison et la justice, c'est-à-dire l'esprit humain, en faisant payer cent francs ce que, sans ce système, on pouvait se procurer pour dix francs ; il armait tellement les colonies contre les métropoles, que sa durée, contrariant la nature des choses, était impossible. Il a coûté à l'Angleterre ses colonies du nord de l'Amérique ; il vient de coûter à l'Espagne l'Amérique du sud. Aussi comment supporter un ordre de choses dans lequel un pays tel que le Pérou ne

recevait de l'Espagne qu'un ou deux vaisseaux chaque année, et souvent pas même un seul, un ordre de choses dans lequel l'envoi d'un vaisseau en Amérique était une faveur de cour comme le don d'une place ou celui d'un régiment. Quand les choses sont arrivées à un tel degré et que la souffrance a forcé à briser le joug qui la causait, alors on traite de rebelles et de révolutionnaires ceux que l'on a mis au désespoir.

Déjà, par une reconnaissance formelle, qui date des premires jours de l'année 1821, l'Espagne avait accordé le libre commerce à l'Amérique. Celle-ci n'a pas pu se méprendre sur les motifs du don, ni attribuer à la générosité, ce qui n'était que l'effet de la nécessité et un attrait mal déguisé qu'on lui présentait; mais le temps des dissimulations est passé, et l'Amérique n'a pu accepter comme un bienfait, et des mains de l'Espagne, ce qu'elle tenait de son courage et des mains de la Victoire.

La question de l'exécutif colonial dans l'univers entier vient d'être jugée en Amérique, et ce sera à l'aspect des richesses que sa destruction lui vaudra qu'il apprendra tout ce qu'il lui a coûté.

Ainsi tout l'échafaudage construit par les

diplomates espagnols ne porte sur rien; il est hors de l'état réel du monde : on peut dire qu'*il jure* avec lui. Il ne sera pas admis par l'Amérique, même aux honneurs de la discussion. La situation de l'Amérique est à la fois trop forte et trop claire à ses propres yeux pour qu'elle puisse s'arrêter à des propositions qui n'ont plus aucune relation avec tout ce qui constitue sa nouvelle existence. L'Espagne a oublié la première règle de toute négociation, celle de commencer par tenir compte de l'état et de l'esprit de ceux avec lesquels on traite, et d'éviter de leur proposer ce qui choque ouvertement l'un et l'autre.

Art. 6. « Le gouvernement enverra le plus tôt possible des commissaires habiles auprès des différentes autorités établies dans ce pays, pour que, secondés par les chefs, on s'occupe du moyen d'accélérer le rétablissement d'une bonne harmonie, en faisant réunir à cet effet des congrès représentatifs. Ces commissaires devront faire connaître au gouvernement le résultat de leur mission, ainsi que leurs opinions, d'après les observations qu'ils auront faites, et qui seront soumises à l'examen des cortès.

Chaque pays respectif devra continuer, en attendant, d'être gouverné par les mêmes autorités, lois, statuts et règlemens qui se trouveront en vigueur au moment de l'arrivée de ces commissaires. »

Il semble que le succès du premier envoi des commissaires qu'avait fait l'Espagne, dans un temps où ses affaires n'étaient pas aussi désespérées, aurait dû la prémunir contre la pensée de cette seconde ambassade. A quoi donc les avis sont-ils bons? L'Amérique a pris un parti définitif et irréformable ; elle veut l'indépendance. Du cap de Horn à la mer Vermeille, ce cri retentit. Les commissaires n'entendront pas autre chose : l'Espagne désire qu'ils soient habiles ; et c'est avec raison : car il faudra l'être beaucoup pour persuader à l'Amérique de cesser de désirer la liberté et pour l'amener à reprendre les liens qu'elle a rompus : certes, jamais commissaires n'auront eu besoin de porter plus haut l'art de persuader. Par qui peuvent-ils se flatter de se faire entendre? Iront-ils ourdir quelques petites trames, séduire quelques lâches? A quoi conduiraient ces misérables succès? Il faut agir avec l'Amérique comme celle-ci agit avec l'Espagne :

la fermeté et la netteté de son langage, j'oserai dire, sa pose fière et assurée vis-à-vis sa rivale, suffisent pour mettre ses intentions dans la plus complète évidence. Que l'Espagne fasse de même : l'Amérique garde l'attitude du vainqueur et du fort ; que l'Espagne ne s'attribue que celle du faible et du vaincu ; elle ne peut pas prétendre plus haut, et qu'au malheur de n'avoir pu prévaloir dans la carrière des armes elle n'ajoute pas celui de se faire mépriser dans celle de la politique. Tout contribue à ramener l'Espagne vers un point décisif, celui de la reconnaissance prompte et complète de l'indépendance américaine.

Art. 7 et 8. « Les Espagnols résidans en Amérique, avec le droit de citoyens, ou sans ce droit, pourront, s'ils le désirent, retourner à la métropole, avec leurs familles et leurs biens. Les Américains résidans dans la métropole ou dans les îles qui en dépendent jouiront du même droit.... »

Ces deux articles sont en tout conformes à la justice et à l'humanité. Il est dans l'ordre de l'humanité que l'on n'attache personne contre son gré à un pays et à un gouvernement qui a changé de face. Ceci est une

question de droit social, et le premier de ces droits est celui de choisir la société dont on veut faire partie. Enchaîner les hommes à l'ordre qu'ils réprouvent, est une insupportable tyrannie, quand le changement de cet ordre n'est pas leur fait : attacher les hommes à la terre, c'est renverser l'ordre de la nature qui a fait la terre *immobile* et l'homme *mobile*; c'est dire que l'homme est fait pour le sol, et non pas le sol pour l'homme... La pensée contraire renferme une dégradation pour l'humanité. Il serait contre les premières notions de l'équité sociale de priver de la faculté de se faire suivre par sa famille et par sa propriété l'homme qui s'éloigne de la terre sur laquelle un autre ordre de choses l'aurait engagé à fixer ou bien à continuer sa demeure. Dans ce cas, il serait puni de la faute d'autrui. De pareilles infractions aux droits les plus saints ne trouvent plus de place au sein de la civilisation parmi laquelle nous avons le bonheur de vivre.... Les lumières ont banni ces odieuses pratiques, nées de la barbarie; car l'ignorance fut toujours la mère de la férocité.

Les droits attribués également par les ar-

ticles 7 et 8 aux Espagnols et aux Américains, étant fondés sur la réciprocité, sont conformes à la justice, dont la base est de ne pas faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qui nous soit fait à nous-mêmes.... Entre les hommes, dès qu'il y a réciprocité, par là même il y a justice : dès que la première s'éloigne, la seconde fuit....

Art. 9. « Le gouvernement fera un traité particulier pour les subsides que chaque gouvernement américain devra fournir à la métropole pendant le nombre d'années qui sera stipulé ; ledit traité, ainsi que le traité de commerce devant être approuvés par les cortès avant la ratification. »

Le sens de cet article est un mystère. A quoi se rapporte-t-il ? est-ce aux frais qu'entraîne toute confédération ? Mais alors pourquoi l'Amérique seule y contribue-t-elle ? Dans les objets d'intérêt commun, comment un seul peut-il être imposé ? Il faut donc chercher un autre sens à cet article ; et celui-ci ne peut que représenter l'obligation d'un subside que pendant un certain nombre d'années ; l'Amérique paierait à la mère-patrie, comme dédommagement de la perte encourue par elle par la séparation de sa colonie.

Mais ici se présentent plusieurs réflexions.

1° Quel est le principe de la séparation de l'Amérique avec l'Espagne? Est-ce une manumission faite volontairement par une métropole bienveillante, qui, en vue des avantages, soit naturels, soit acquis, dont jouit sa colonie, lui remet volontairement le joug ? Dans ce cas, elle peut mettre un prix à son bienfait; toute concession libre peut avoir un prix, et son acceptation peut devenir la matière d'un contrat; mais, lorsque la séparation est le résultat de la guerre, lorsqu'on ne cède que ce que l'on est impuissant à garder, lorsque la victoire assure la conquête, comment faire proposer par le vaincu des tributs que le vainqueur doit acquitter ? Par là on a renversé l'ordre naturel, qui veut que dans ce cas *ce soient les battus qui paient l'amende.* Dans l'état où les choses sont venues, en voyant d'un côté la puissance de l'Amérique, et de l'autre la faiblesse de l'Espagne, on ne suffit point à admirer la singularité d'une condition imposée au fort par le faible.

Ici, qu'il me soit permis de remarquer que la proposition de l'Espagne rappelle celle que je hasardai, il y a vingt-trois ans,

dans les *trois Âges des colonies* (1). Alors elle me semblait aussi mesurée qu'elle est inconvenante, après tout ce qui s'est passé entre l'Amérique et l'Espagne. Quelle différence immense entre les deux temps ! Dès lors la séparation de l'Amérique me paraissait inévitable ; il était naturel de prévoir qu'elle ne s'effectuerait pas sans combats ; leur issue, à mes yeux, n'était pas douteuse, mais les malheurs qui devaient les suivre, se

---

TROIS AGES DES COLONIES, vol. 3, p. 515.

(1) Enfin l'Espagne pourrait être dédommagée par le paiement d'une somme correspondante à celle qu'elle perdrait par la cessation de sa souveraineté... Les états, formés de ses délaissemens, s'obligeaient à lui payer annuellement cette somme, soit à perpétuité, soit à termes, soit en totalité, soit en suivant annuellement une progression décroissante. Si l'Espagne doit perdre ce tribut, que ce soit seulement avec le temps, lorsque l'accroissement progressif du commerce, en élevant les produits dans son intérieur, lui feront trouver un dédommagement. Jusque-là une perte trop brusque serait trop sensible à cet état, elle achèverait de le perdre ; et ce n'est que par gradation et comme insensiblement qu'il faut le priver de tous les produits de ses colonies.

présentaient également à mon esprit ; et c'est pour les prévenir que j'imaginai le plan que les diplomates espagnols viennent d'adopter, en lui donnant une application repoussée par les nouvelles circonstances. Je raisonnais dans une hypothèse qui n'a rien de commun avec la position actuelle, ce qui fait que ce qui était très-raisonnable dans ce temps est souverainement déraisonnable dans le nôtre.... Alors il était sensible que la perte soudaine et simultanée de ses colonies deviendrait pour l'Espagne une source de dommages trop sensibles, qu'elle aurait à attendre long-temps les réparations que l'accroissement combiné de la prospérité de l'Amérique promettait par l'accroissement du commerce qu'elle ferait avec cette contrée devenue libre ; le mécanisme de cette réparation était calculé tout entier sur cette base primaire, qui est le pivot de tout l'ordre colonial, puisqu'il est démontré, et surtout par l'exemple des États-Unis, à l'égard de l'Angleterre, que les profits du commerce avec des colonies devenues libres dépassent ceux de la domination. Mais ce qui était propre à exciter l'admiration et la reconnaissance de l'Amérique avant qu'elle eût

mesuré ses forces avec l'Espagne, avant qu'elle eût à lui reprocher la guerre, et ses plus tristes sévices, a perdu toute sa vertu, lorsque les événemens ont constaté la supériorité de l'Amérique, et l'infériorité de l'Espagne, et lorsque celle-ci s'est exposée par la guerre à se faire adresser par l'Amérique autant de reproches qu'alors elle en aurait reçu de remercîmens. Les temps sont changés; les mêmes idées ne trouvent donc plus la même application, et l'Espagne a commis une grande erreur de date en demandant en 1822, après la guerre et sa défaite, ce qui pouvait être placé en 1800, avant des hostilités qui ont constaté sa faiblesse et la force de sa rivale.

Il ne s'agissait alors que de régler équitablement ce subside et de faire que la perte ne fût pas trop sensible d'un côté, ni le profit trop grand de l'autre. Une contribution décroissant annuellement, sans partir d'un point trop élevé, paraissait propre à remplir ce double but... Ainsi, en supposant que la totalité des états américains eût dû payer à l'Espagne une somme totale de . . . . 60,000,000 fr., ce contingent n'était pas excessif en lui-même, et sa décroissance annuelle, après

un laps de temps fort peu considérable, le rendait insensible pour un pays aussi opulent que l'Amérique : ainsi tous les intérêts me paraissaient faciles à concilier ; mais j'y attachais la condition primaire d'une cession volontaire de la part de l'Espagne ; car, en cas de guerre de sa part et de victoire de celle de l'Amérique, je n'apercevais plus aucun motif de lui attribuer ce qu'il était juste de lui offrir, dans le cas où tout sera parvenu de sa prudence bienveillante ; alors une concession eut été le prix d'une autre concession ; aujourd'hui il n'y a plus entre les parties que le droit strict de la guerre ; l'Espagne l'a voulu, l'a fait, l'a mal fait ; elle en paie les frais, comme elle en aurait eu les profits, si elle l'avait bien fait : en tout cela quelle est la justice ou le droit commun qui adjuge quelque avantage au vaincu? ici, quel est le vaincu? Est-ce l'Espagne ou l'Amérique ?

2° Cette demande de l'Espagne est sans exemple dans l'histoire. L'Angleterre s'est bien gardée d'exiger rien de pareil de l'Amérique du nord ; et cependant il y avait loin des forces de l'Angleterre en elles-mêmes, et par rapport à cette partie de l'Amérique, aux forces propres de l'Espagne, et à

celles de la totalité de l'Amérique. La proportion est inverse : l'Autriche n'exigea rien de la Suisse en renonçant à sa souveraineté.

La Hollande n'eut à entendre aucune demande d'impôts de la part de l'Espagne, lorsqu'elle reconnut son indépendance. C'était le cas de se souvenir de cette exemption, pour éviter les inconvéniens attachés à une pareille proposition.

3° Cette stipulation laisse dans le vague la nature des rapports qui uniront désormais l'Espagne à l'Amérique. On peut même entrevoir que l'Espagne ne s'en rend pas à elle-même un compte bien précis, et l'on est fondé à supposer deux choses : 1° qu'elle attache un très-grand prix à la concession de la reconnaissance; 2° qu'elle espère embarrasser l'Amérique par son refus. Aucune idée ne peut être plus dénuée de fondement, ni aucun espoir plus dépourvu d'apparence de réalité. Raisonnons. Quel prix l'Amérique peut-elle attacher à la reconnaissance donnée par une métropole battue, expulsée, réduite à l'impuissance la plus complète, tombée dans des embarras multipliés, peut-être plus forts qu'elle, et pouvant à peine maîtriser son intérieur; et c'est lors-

qu'elle est si peu valide pour elle-même que l'Espagne s'abandonne à l'idée que ce qu'elle fera pour autrui est encore de quelque valeur ! En quoi le défaut de reconnaissance peut-il devenir une source d'embarras pour l'Amérique ? A-t-elle besoin ou de l'Espagne, ou de tout autre pour régler son intérieur, pour commercer, pour subsister ? Qui peut lui rien donner ou lui rien ôter, l'attaquer ou la molester... ? Une interdiction de commerce sera toujours là, prête à venger l'Amérique. Dans l'état où est l'Europe, dont le principal besoin est le commerce, c'est une arme d'une force prodigieuse, et qu'un pays opulent emploiera toujours avec avantage ; il n'a même pas besoin de menacer d'autres armes, celle-là suffira pour le protéger contre toutes attaques ; car il y aura toujours plus à perdre qu'à gagner en l'attaquant.... Voilà le point d'où l'Espagne, comme les autres états, doit partir à l'égard de l'Amérique. Mais si à cette mesure défensive l'Amérique, fatiguée des irrésolutions et des vanités diplomatiques de l'Espagne, pressée de mettre un terme à ces incertitudes, ajoutait des mesures offensives auxquelles l'Espagne n'a rien à opposer ; si,

par exemple Colombia, que rien ne gêne plus sur le continent, attaquait l'île de Cuba, soit à force ouverte, soit par des excitations tendantes à l'indépendance, si cette aggression s'étendait jusqu'à Porto-Rico, qu'aurait gagné l'Espagne avec toutes ses *tergiversations*, ressource des faibles, signaux d'impuissance, et qui désormais ont perdu le pouvoir d'abuser personne? L'Amérique ne peut point y être trompée; elle connaît également deux choses, sa force propre et la faiblesse de l'Espagne, et la certitude que cette connaissance existe chez elle dans sa plénitude suffit pour faire connaître la marche qu'elle suivra.

Art. 10. « Les gouvernemens américains restitueront aux Espagnols toutes les propriétés péninsulaires qui auront été confisquées pendant la guerre, à titre de représailles. Toutefois les prises maritimes qui auront été faites jusqu'à cette époque ne seront pas comprises dans le présent traité. »

C'est avec un vif sentiment de joie que l'on voit la proscription de l'odieuse confiscation devenir presque aussi générale que l'avait été son usage. Rien ne marque davantage les progrès de l'esprit humain et de la civilisa-

tion. Voilà ce nouveau code d'humanité qui passe les mers et qui va régner sur les lieux qui jusque-là étaient en proie aux plus redoutables sévices. A l'aide de la législation barbare qui avait créé et qui maintenait la confiscation, il arrivait que le coupable n'était pas seul atteint, et que la peine s'étendait à toute sa famille ; ce qui confondait l'innocent avec le criminel, et ce qui était très-propre à porter l'état, que cette législation constituait son légataire universel, à multiplier des condamnations qui lui devenaient profitables. A Constantinople on ne coupe tant de têtes que pour s'emparer de l'héritage dévolu par la loi au souverain, et le grand turc n'est le bourreau de ses sujets que parce qu'elle le rend leur héritier.

Art. 11. « Le gouvernement espagnol exigera la conservation de quelques places et points qui seraient convenables pour la garantie des traités. »

Voici encore un de ces articles indéfinissables, dont la rencontre a toujours droit d'étonner. On dirait que l'Espagne stipule pour un autre pays que pour l'Amérique, ou pour celui dans lequel rien de ce qui a lieu en Amérique n'existe de fait. En vertu de quoi

l'Espagne conserverait-elle des points fortifiés en Amérique? pour combien de temps? pour quel objet? Pourquoi, dans un traité entre parties égales, la réciprocité ne se trouverait-elle pas? et pourquoi l'Amérique n'exigerait-elle pas, de son côté, la remise de points fortifiés en Espagne? Si l'Espagne garde Carthagène d'Amérique, pourquoi l'Amérique ne tiendrait-elle pas, de son côté, garnison à Cadix, ou bien au Ferrol? Il serait vraiment singulier de voir l'Amérique remettre volontairement à l'Espagne les forteresses qu'elle a prises sur elle! Dans la totalité du continent américain, il ne reste plus rien à l'Espagne depuis la prise *du Callao* au Pérou, et du fort d'Ulloa au Mexique. L'Amérique ne craindrait-elle pas avec raison de laisser une porte ouverte aux intrigues, aux trahisons, à toutes les attaques cachées qui succéderaient aux attaques ouvertes, devenues impossibles à défaut de moyens de les soutenir. L'Amérique n'a et ne peut avoir qu'un objet commun constamment en vue, celui de l'éloignement de tout retour de la domination européenne, quelle qu'elle soit. La proposition de l'Espagne choque ouvertement cet intérêt, et met

aux portes de l'Amérique, ce qu'elle est bien décidée à en tenir éloigné.

Art. 12. « Les troupes péninsulaires qui se trouveront actuellement dans le pays et qui ne seraient pas nécessaires pour garder les points dont il est question dans l'article précédent, retourneront dans la péninsule, aux frais des gouvernemens américains. »

Voilà une charge qui ne sera pas ruineuse pour l'Amérique. D'avance elle y a mis bon ordre par l'état dans lequel elle a réduit les armées espagnoles : il n'en reste que des débris. Les garnisons des villes prises ont été transportées à la Havane : la plus grande partie restera dans le pays, qui les attirera bien plus sûrement que ne peut faire l'Espagne. On peut conjecturer que les officiers seuls reprendront le chemin de la mère-patrie. Ils auront fort peu d'actions de grâces à lui rendre pour la commission qu'ils avaient reçue d'elle, comme pour les secours qu'elle leur a envoyés. Ils ont eu à subir, avec toutes les épreuves attachées d'ordinaire à l'état militaire en tout pays, celles qui résultent du climat de l'Amérique, du défaut de moyens de toute espèce qui s'y fait ressentir, d'un service lointain et d'un

délaissement extrême. Au reste, quel que soit le nombre de ces rentrans, toujours est-il singulier de voir imposer à l'Amérique la condition de payer le renvoi de ceux que l'on a envoyés combattre contre elle et qu'elle a vaincus. Il semble que la condition généralement reçue dans ces traités est que chacun fasse les frais du transport de ceux qui lui appartiennent. Si l'Espagne avait des prisonniers américains, serait-ce encore à l'Amérique à payer pour les retirer ? C'est donc à elle à tout payer; amis et ennemis, tous restent à sa charge. Cela ne se voit nulle part.

Art. 13.« Les employés publics, qui se trouvent actuellement dans les possessions d'outremer, nommés par le gouvernement espagnol, pourront, s'ils le désirent, conserver leurs emplois, et ceux qui désireront retourner en Europe seront transportés aux frais de ces gouvernemens ». Deux choses fort différentes se trouvent dans cet article : 1°. le droit reconnu aux employés espagnols de conserver leurs emplois ; 2° la charge imposée à l'Amérique de transporter à ses frais ceux qui préféreront leur retour en Espagne.

La première condition est contraire au droit de souveraineté. Tout employé d'un

gouvernement doit tenir sa mission de lui, et ne peut la tenir que de lui seul. Comme il exerce l'autorité de l'état, il ne peut le faire qu'au nom et par la délégation de l'état... Or, d'après l'article ci-dessus, l'Amérique compterait des fonctionnaires qui seraient les produits d'une autorité autre que la sienne, et qui lui seraient imposés. Cette acceptation forcée détruirait la confiance qui doit exister entre l'état et ses officiers; l'Amérique aurait-elle le droit de les destituer comme les siens propres, et des fonctionnaires donnés par l'étranger n'auraient-ils point l'air d'être plutôt des surveillans que des officiers de l'état, forcé de les accepter?

Art. 14. « Il sera établi une confédération composée des divers états américains et d'Espagne, sous le titre de *confédération hispano-américaine*, à la tête de laquelle sera placé notre monarque Ferdinand VII, avec le titre de protecteur de la grande confédération hispano-américaine, titre héréditaire pour ses successeurs, d'après l'ordre prescrit par la constitution de la monarchie. »

Art. 15. « Dans deux ans, et avant s'il, est possible, il sera tenu à Madrid un congrès

fédéral, composé des représentans de chacun des divers gouvernemens espagnols et américains; les intérêts généraux de la confédération, sans préjudice de la constitution particulière de chaque état, y seront traités chaque année. »

Ces articles, qui semblent avoir été réservés pour la clôture de cet acte, auraient dû paraître à leur tête... Leur place véritable est là... Ils renferment deux stipulations principales: 1° une confédération entre l'Espagne et l'Amérique, sous la protection du roi d'Espagne; 2° un congrès annuel, séant à Madrid, pour traiter des intérêts de la confédération.

Toute Confédération repose sur deux bases: 1° la communauté des intérêts; 2° la faculté de communiquer et de s'entr'aider. La confédération germanique présente ces caractères; aussi a-t-elle duré et durera-t-elle.... La confédération helvétique, participant des mêmes attributs, doit obtenir le même résultat: la Suède et la Norwége sont placées sous un tel parallélisme d'intérêts, de climats, que leur union promet la durée, comme tout ce qui est avoué, et fait par la nature... Les puissances italiennes, s'il y avait de vraies

puissances en Italie, seraient disposées pour le même rôle par la similitude des intérêts, et par la facilité de se prêter un secours mutuel... Mais qu'il y a loin de là à une confédération semblable entre l'Espagne et l'Amérique! Qui pourrait les unir? Qui, au contraire, ne contribue pas à les tenir séparées *politiquement* comme elles le sont *naturellement?* Regardez les mers qui les séparent: voyez ce que peut l'Espagne pour l'Amérique, et à son tour ce que l'Amérique pourrait envers l'Espagne; à quels degrés inégaux entre l'Espagne sont placés les divers états américains? Colombia et le Mexique peuvent entretenir avec l'Espagne, et l'Espagne peut entretenir avec eux des relations qui ne pourront jamais atteindre le Pérou et le Chili, situés sur des rivages opposés. Comment l'Espagne et l'Amérique attaqueraient-elles ou se défendraient-elles ensemble, ou, par quels moyens l'Espagne porterait-elle du secours à Mexico, au Pérou, à Lima, dans les états qui peuvent occuper les terres australes entre l'Amérique et le fleuve des Amazones? A leur tour, ces états viendront-ils défendre la Catalogne et l'Andalousie? l'Amérique aura-t-elle à se mêler des guerres dans lesquelles l'Espagne pourra être impli-

quée, et faudra-t-il que Lima et Buénos-Aires soient bloqués, parce que Cadix et la Corogne le seront? Il y a des choses qui n'ont besoin que d'être exposées pour être réfutées.

Trois choses constituent les griefs de l'Amérique à l'égard de l'Espagne : je dis trois, pour ne parler que des principales... Ces trois choses sont : 1°. l'exclusif du commerce; 2°. la participation aux guerres de l'Espagne ; 3°. l'obligation de se déplacer de l'Amérique pour aller solliciter en Espagne.

Par la première, l'Amérique était livrée à un monopole qui lui vendait la disette à un prix qui ne lui aurait pas coûté l'abondance. L'histoire de l'exclusif que l'Espagne a exercé contre l'Amérique formera un chapitre bien curieux dans l'histoire des folies humaines : quand l'ordre naturel, le seul qui convienne au commerce et qu'assure la raison, sera généralement établi, comme il tend à le faire, on regardera ce tableau comme une fable ou comme une calomnie contre le temps qui a pu le supporter. Cet exclusif était combiné de manière à stériliser l'Amérique, à appauvrir

l'Espagne, qui ne retirait pas de sa colonie, frappée des sévices de son ignorance, la dixième partie de ce que lui auraient valu de meilleures combinaisons ; l'exclusif n'était propre qu'à faire passer aux étrangers les profits illégitimes qu'elle se serait réservés pour elle-même par des calculs moins désordonnés, à peupler les côtes de l'Amérique d'une race de contrebandiers, tant les mauvaises lois forment une mauvaise éducation pour les peuples. Et puis, quand on a démoralisé les hommes à force de contraintes absurdes, on apprête les juges et les bourreaux à suppléer à l'ignorance et aux vices dont on a soi-même semé les germes.

Par la participation de l'Amérique aux guerres de l'Espagne, cette vaste contrée avait à souffrir de toutes les aberrations du cabinet de Madrid : il fallait que l'Amérique payât ses fautes, qu'elle fût impliquée dans les intrigues dont il était le foyer ; il fallait que les orages formés en Espagne vinssent fondre sur l'Amérique, et que Lima et Buénos-Ayres fussent bloqués parce que Cadix l'était. Alors qu'arrivait-il ? l'Amérique n'existait plus en réalité pour l'Espagne : toute communication se trouvait rompue entre elles.

Le commerce de la première passait aux ennemis de l'Espagne : ainsi rien ne plaisait davantage au peuple anglais qu'une guerre contre l'Espagne : elle le rendait le véritable possesseur de l'Amérique : quelquefois la guerre se prolongeait. Alors se formaient de nouvelles relations étrangères à la métropole : c'est ce qui a eu lieu dans la guerre de la révolution. Elle a séparé l'Espagne de l'Amérique depuis 1797 jusqu'en 1814 ; c'est-à-dire pendant dix-sept années. Cet espace de temps avait donné lieu à une nouvelle génération et à un nouvel ordre d'idées de se former : aussi, quand, en 1814, l'Espagne s'est de nouveau représentée aux regards de l'Amérique, elle n'y a reconnu ni les hommes ni les choses, elle-même n'y a plus été reconnue par personne : cela était dans l'ordre de la nature, c'est la peine attachée à l'absence, elle fait sortir du cœur et de l'esprit de l'homme ce qui cesse de s'y représenter.

Cet état de guerre était insupportable à l'Amérique ; il hâtait sa séparation avec l'Espagne ; les inconvéniens en étaient si sensibles, si palpables, qu'ils devaient être à la fois ressentis très-vivement, et compris

très-facilement. La démonstration était tracée par la main même du sentiment; et rien ne fait pénétrer plus vivement ni plus profondément dans les esprits...

Par la troisième, les Américains avaient à se transporter en Espagne pour obtenir justice ou grâce : il fallait que les habitans de Mexico, de Lima, de Valparaiso, de Caracas, quittassent leur délicieux climat, leur terre natale, les objets de leurs affections et de leurs intérêts, pour aller à travers les mers, solliciter, postuler, se morfondre, dans le triste et sec Madrid : ils avaient à aiguillonner l'inactive gravité du premier éteignoir d'affaires qui ait jamais existé, le conseil des Indes, auprès duquel la diète de Ratisbonne eut elle-même passé pour un cerf aux pieds légers. Les malheureux ! les voilà déportés en Espagne, dans un pays où tout est nouveau et étranger pour eux, où aucun lien ne les attache ni les console; où ils ont à subir les dédains que les métropolitains tenaient toujours en réserve pour leurs colons; où la lenteur des affaires, dont on avait fait l'art principal du gouvernement, leur montrait la perspective d'atteindre le terme de leur carrière plutôt que celui d'une

flécision. Se peut-il concevoir quelque chose de plus cruel, de plus flétrissant, de plus propre à soulever la raison et toutes les facultés de la nature? Pour bien mesurer toute l'étendue de ces angoisses, il ne faut point s'en rapporter à ceux vers lesquels on est forcé d'aller, mais à ceux qui sont forcés d'y aller. L'Espagne mettait dans cet appel forcé des Américains en Europe une partie de la solidité des liens de sa colonie avec elle: l'erreur était grave de sa part; car il était bien évident que la force romprait, dès qu'elle le pourrait, le joug que la faiblesse avait permis d'imposer et contraint de subir.

Les articles 14 et 15 du projet espagnol rétablissent ou maintiennent les deux derniers griefs de l'Amérique, ceux de la participation à la politique espagnole, et la nécessité de transports annuels et de séjour en Espagne pour la tenue des congrès fédéraux. Si l'Amérique ne prend point part à la politique espagnole, alors à quoi bon une confédération? si les congrès tiennent annuellement, alors il y aura donc continuellement des Américains en séjour en Espagne, et en voyage pour s'y rendre ou pour en re-

venir ? Pourquoi des Espagnols ne se rendraient-ils pas alternativement en Amérique? Le défaut de réciprocité n'accuse-t-il pas le sentiment de supériorité dont il est bien difficile aux métropoles de se détacher, et quand on compare l'Espagne avec l'Amérique, on ne conçoit pas à quoi un pareil sentiment peut se rattacher.

Lorsque l'Angleterre reconnut l'indépendance de l'Amérique du nord, elle n'eut pas l'ombre d'une pensée semblable ; et cependant sa position à l'égard des Etats-Unis était bien supérieure à celle dans laquelle l'Espagne se trouvait être par rapport à ses Amériques. Aussi ne balancé-je pas à croire que cette partie du plan suffirait seule pour le faire rejeter. Son principe est ce qui répugne le plus à l'Amérique, un lien quelconque avec l'Espagne. Elle n'en veut plus d'aucune sorte, et lorsque ces liens conservent de plus à l'Espagne quelque apparence de supériorité, cette aggravation suffit pour constater le sort qui attend ses propositions d'une nature pareille.

Rien n'est plus rare que de voir les hommes accepter ou suivre franchement le parti qu'indique la nécessité : c'est le propre des

génies privilégiés. Les autres se font traîner aux autels vers lesquels la raison seule devrait les amener. Une acceptation franche, prompte et complète, ôterait au fardeau une partie de son poids, et à ses épines une partie de leurs pointes : mais on balance, on avance, on recule, on accorde, on retire ; les illusions, même en expirant, ont le pouvoir de flatter ; on se confie à la ruse, on s'enveloppe dans ce qu'on appelle la dignité ; enfin l'heure inexorable de la nécessité arrive, et trop souvent on ne sait alors que proposer ce qui, déguisant mal l'impuissance, y fait ajouter le mépris et la perte éternelle de la considération. Malheureusement pour l'Espagne, il est difficile de ne pas assigner ces caractères au plan proposé par les cortès. En lisant ce traité, on y découvre une interversion complète de situation ; on dirait que c'est l'Espagne qui a vaincu l'Amérique ; que c'est elle qui est forte et puissante ; que c'est d'elle dont l'Amérique a besoin, et que c'est à celle-ci à attendre ses concessions et à profiter de son indulgence. Cette circonstance autorise un rapprochement avec ce qui se passe d'un bout du monde à l'autre, dans lequel tout est con-

tradiction et double langage. Ainsi, tandis que l'Amérique proclame son indépendance et ne veut pas entendre à autre chose, lorsqu'elle soutient sa prétention par l'attitude la plus fière et les armemens les plus redoutables, l'Espagne répond par des ambiguités indéfinies comme indéfinissables, captieuses, d'un effet détourné et lointain. Il s'agit de se prononcer sur un état complet, effectué à grands frais d'or et de sang, sanctionné par la résolution la plus inébranlable, soutenu par des forces auxquelles l'Espagne n'a rien à opposer; et c'est ce moment que l'on prend pour parler d'un plan de pacification arrangé pour soi seul, sans aucun égard pour ceux auxquels il se rapporte, et contraire à tout ce qui peut et doit agir sur eux. Le mot *pacification* n'est pas propre à réveiller en Amérique des idées de confiance pour l'Espagne; car elle n'a sûrement pas oublié que l'armée qui est venue porter le fer et la flamme sur toute sa surface s'y est aussi présentée sous les mêmes apparences de paix, qui ont bientôt été suivies des plus horribles sévices. L'Amérique n'y sera pas prise une seconde fois; et là comme ailleurs, on a

appris à connaître la signification véritable des termes. Le temps arrive où elle sera connue de tout le monde, et où le meilleur pour tous sera de parler clair...

Pour que quelque rapprochement puisse avoir lieu entre l'Espagne et l'Amérique, il faut commencer par adopter un langage commun : c'est la base de tout. Comment pourraient traiter ensemble deux personnes qui n'auraient aucun moyen de se transmettre leurs pensées, un Français et un Chinois ? Déjà, à défaut d'un langage convenu, les négociations ouvertes entre Bolivar et Morillo ont manqué leur effet. Les envoyés de Colombia à Madrid ont posé l'indépendance comme base de toute la négociation : l'Espagne s'est refusée à l'admettre. La négociation n'a pu faire un pas entre des hommes qui ne s'entendaient pas sur le principe même de l'acte qu'ils devaient cimenter ensemble. Comme on ne pouvait convenir de rien en Espagne, on a recommencé à se battre en Amérique, et la fortune redoublant ses rigueurs à l'égard de l'Espagne, elle a perdu par la force ce qu'une meilleure inspiration devait la porter à céder de bon cœur. Elle a sacrifié en pure

perte quelques milliers de soldats dont elle eût reçu ailleurs de bons services, et ce nouvel hécatombe humain, ajouté à un trop grand nombre d'autres, n'a pas relevé son empire et n'honorera pas son histoire.

La persévérance que l'Amérique a montrée sur les champs de bataille est un sûr garant de celle qu'elle apportera dans les congrès : qui a si bien su souffrir et vaincre, saura aussi négocier.

L'examen auquel je viens de me livrer n'a rapport qu'aux articles du projet présenté aux cortès dans la séance du 27 janvier, par leur commission d'outre-mer : celle du 28 et du 30 furent remplies par la discussion de ce plan. Elle ne donna lieu à aucun détail remarquable. Toutefois, le ministre des colonies fit observer, dans la séance du 30, que ce mot *indépendance*, dont la commission s'était servi en parlant des Américains, était contraire à la loi fondamentale, et que les cortès n'étaient revêtus d'aucun pouvoir légitime pour une semblable déclaration. Le ministre a proposé qu'on ajoutât ces mots à l'article en question, *projet qui ne peut être envisagé que comme moyen de pacification....* J'ignore ce que le ministre a pu se promettre

de cette réserve, ou s'il a été retenu par quelque remords ou délicatesse de conscience; mais il est trop évident que l'Amérique restera également insensible à ses finesses et à ses scrupules.

Dans la séance du 12 février, les cortès ont adopté le plan présenté par la commission d'outremer; et comme s'il ne suffisait pas, pour rendre tout rapprochement impossible entre l'Espagne et l'Amérique, elles ont joint aux articles déjà adoptés ceux que MM. Torend, Moscols et Cepiga leur ont présentés, et dont la teneur suit :

Les plus hommes de bien peuvent quelquefois, avec l'intention de servir leur pays, lui causer de grands dommages. Il est bien à craindre que le travail de ces trois hommes, qui sont animés d'un zèle bien ardent pour les intérêts de leur pays, n'obtienne pas un meilleur résultat....

Articles additionels.

Art. Ier. « Les cortès déclarent que les soi-disant traités de Cordova, passés entre le général *O'Donoju*, et le chef des dissidens de la Nouvelle-Espagne, *Don Augustin Iturbide*, de même que tous autres actes ou stipulations relatifs à l'indépendance américaine,

fait par ledit général, sont illégitimes et nuls dans leurs effets par rapport au gouvernement espagnol et à ses sujets. »

Le compte rendu par le général O'Donoju expliquera les motifs de sa conduite; c'est là qu'on verra ce que l'Espagne peut désormais attendre du Mexique, et par conséquent ce que celle-ci devrait faire. On ne conçoit rien à cette manière de se régler d'après des données qui n'ont aucun rapport avec la chose qui est réellement à faire...: ainsi, dans cette circonstance, l'Espagne décerne sur le Mexique, comme s'il était un autre pays que celui qu'il est par le fait....

L'Espagne désavoue son vice-roi: elle ne veut pas être liée par sa signature. A la bonne heure! Mais cela ne doit pas l'empêcher de fixer sa conduite à l'égard du Mexique, d'après l'état dans lequel il se trouve, et d'après ses intérêts propres, tels qu'ils sont destinés à rester... Aujourd'hui ce n'est plus du passé, mais du présent et de l'avenir, que l'Espagne doit s'occuper.

Ar. 2. « Le gouvernement espagnol est invité à faire connaître, au moyen d'une déclaration aux autres gouvernemens avec lesquels il est en relations amicales, que la

nation espagnole regardera comme une violation des traités, la reconnaissance partielle ou totale de l'indépendance des provinces espagnoles d'outremer, tant que ne seront pas terminées les discussions qui existent entre quelques-unes d'elles et la mère-patrie. Le gouvernement est également invité à faire toute autre déclaration convenable pour faire savoir aux gouvernemens étrangers que l'Espagne n'a renoncé à aucun de ses droits sur lesdits pays. »

Ceci renferme une grande question de l'ordre social; l'on pourrait même dire *naturel.*

1° Quand finit le droit de la souveraineté entre les membres des mêmes sociétés, quand la division s'est mise entre eux, quand la guerre a eu lieu, la partie qui a été vaincue peut-elle continuer, sur celle qui a triomphé, la domination primitive qu'elle avait exercée en raison de ses forces supérieures, et des moyens qu'elle tirait de cette même société alors soumise? La domination peut-elle n'être que nominale et séparée de l'exercice même de la souveraineté réelle? L'ancien souverain peut-il avoir le droit d'interdire aux autres peuples la reconnaissance d'un peuple socialement organisé? l'Amérique

a-t-elle tout ce qui constitue toutes les sociétés humaines? A quoi s'étend, de quoi se compose la légitimité des nations les unes à l'égard des autres? telles sont les questions renfermées dans ces articles: l'Espagne les a décidée à sa manière, et à la manière ancienne; mais il pourrait bien s'en trouver d'autres qui ne sympathiseraient guère avec celles-ci.

Par *ordre naturel* j'entends celui qu'une terre, un pays peut avoir sur l'autre: là revient la question du droit colonial, question qui n'a encore été décidée que par les intéressés, chose d'ailleurs assez commune. Tous les peuples européens ont plus ou moins envahi des terres qu'ils ont appelées *colonies*.... Propriétaires au même titre, ils ont reconnu le même droit colonial, et se sont bien gardés d'élever des contestations sur le principe primitif de ce titre, celui de se faire des propriétés avec des territoires envahis; car voilà toute la question. Mais ce qui est bon pour eux l'est-il également pour le territoire; et lorsqu'à son tour il peut résister à ces envahissemens, en a-t-il le droit? Quelle est la légitimité de l'Espagne sur l'Amérique, de l'Angleterre sur les Indes, par rapport aux deux pays? Qui a pu con-

céder à des Européens le droit de dire à des Indiens ou à des Américains, *servez ou mourez...?* Cette logique est très-bonne d'Européens à Européens; mais de l'Européen aux habitans de ces deux contrées, ne perd-elle pas de sa rectitude ?

De plus, est-il de l'ordre *naturel* qu'un pays d'Europe possède l'Amérique; qu'un petit district de l'Europe s'approprie, régente, exploite un continent tout entier, vingt fois plus grand, mille fois plus riche, et susceptible d'entretenir une population incomparablement plus nombreuse? Voilà ce dont se forment et les associations humaines, et les pouvoirs qui les asservissent ou qui les défendent. Quand les proportions sont bien observées entre les gouvernans et les gouvernés, la subordination dure; mais lorsque ces proportions sont changées, et l'on pourrait dire *renversées*, la domination suit le changement survenu; et ce qu'en pareil cas on appelle *révolution* n'est qu'un retour au droit naturel, un redressement de ce qui le violait. Toute la querelle de l'Amérique est renfermée dans ce peu de mots; elle était faible et sans armes: l'Espagne l'a soumise et traitée à sa guise; elle est devenue forte; elle a acquis des armes

semblables à celles de l'Espagne; elle les manie mieux qu'elle, son heure de liberté est arrivée; elle a proclamé sa *majorité* et renvoyé ses tuteurs : elle en savait plus qu'eux. Ceux-ci veulent une tutelle éternelle, et ils ont bien leur raison pour en désirer la durée; mais ont-ils le droit de demander au monde entier de ne voir que des mineurs dans des associations qui égalent en virilité toutes celles qui existent dans l'univers?

Art. 3. « Le gouvernement est chargé de faire des efforts pour conserver et pour renforcer le plus tôt possible les points de l'Amérique qui conservent leur union avec la métropole.

Ceci vient trop tard : l'Espagne ne peut plus rien sur le continent américain; elle n'a plus à y conserver, à y encourager ni aucun lieu ni aucune personne : tout Américain est détaché de la souveraineté d'Espagne : qu'elle renonce à d'inutiles efforts, elle ne peut qu'y perdre son argent; surtout qu'elle se garde de recourir à des pratiques honteuses, basses, funestes à tous, propres seulement à faire des victimes au sein de la crédulité cupide, en ourdissant de petites trames qui ouvriraient sourdement les lieux que la force

n'a pu lui rendre. Ce fut malheureusement un usage trop général; il sera beau et salutaire tout à la fois d'y renoncer. L'Espagne ne doit plus s'adresser qu'au cœur des Américains, rappeler parmi eux les affections que crée la communauté du sang, du langage, des mœurs avec les souvenirs d'une longue fraternité; voilà où se trouvent les armes de l'Espagne à l'égard de l'Amérique; elles sont toutes de l'ordre moral, et convenablement employées, elles lui apporteront autant d'avantages que l'emploi des armes matérielles lui préparent de désastres...

CHAPITRE II.

A quoi le plan des cortès peut-il être bon?

A rien, pour l'Espagne, pour l'Amérique, et pour l'Europe; car il affecte à la fois ces trois intérêts...

1°. L'Espagne a besoin de la solution d'un état équivoque et ruineux tout ensemble, dans lequel elle fait tous les frais et ne

retire rien. On ne peut pas être placé plus défavorablement... La guerre continentale américaine est finie : il n'y a donc rien à gagner de ce côté ; mais la guerre maritime continue par suite de la première : cette guerre ne se fait point militairement de la part de l'Espagne, mais par corsairage de la façon de ses ennemis ; et, dans cette lutte, la malheureuse Espagne n'a rien à gagner et tout à perdre ; elle a affaire à des ennemis sur lesquels il n'y a rien à prendre ; elle doit recevoir tous les coups sans pouvoir en rendre un seul ; il n'est point de pire position, ni qui exige une plus prompte solution. Depuis plusieurs années, les côtes de l'Espagne sont infestées par des essaims de navigateurs audacieux qui, des rivages américains sont venus braver ceux de l'Espagne, et jeter l'effroi et la désolation dans ses ports. Tout ce qui a tenté d'y entrer ou d'en sortir est exposé à devenir leur proie. Ils ont anéanti le commerce direct de l'Espagne sur l'Océan : en Amérique, ces nouveaux flibustiers courent les côtes de la Havane et de Porto-Ricco, de manière à ce que l'Espagne ait perdu toute communication avec le continent américain, et ses

belles îles des Antilles. Cette séparation est un moyen de plus pour porter celles-ci à la séparation d'avec une métropole dont l'autorité et le commerce sont également anéantis chez elle. Il n'est pas de plus sûr moyen d'accélérer l'indépendance d'une colonie que de cesser à la fois alors de la gouverner et de la pourvoir. Alors elle forme d'autres relations, et lorsque la métropole revient, elle trouve de nouvelles choses et de nouveaux hommes, de nouveaux goûts et de nouvelles relations : il lui est alors bien difficile de prévaloir contre une pareille masse d'intérêts. Telle est, par exemple, la faute immense que la France fait dans ce moment à l'égard de Saint-Domingue; pendant qu'elle délibère, avance, recule et finalement ne se décide à rien, cette île, encore française par le cœur, devient anglaise par les relations qu'elle forme et par les goûts qu'elle contracte ; et pourvu qu'avec la même habileté on continue d'ajouter retards à retards, quand enfin on aura franchi tardivement le pas qu'il fallait savoir faire le premier jour, on trouvera une *seconde Jamaïque*, formée dans le Saint-Domingue qu'on aura laissé transformer. Eh bien! voilà ce qui attend l'Espagne pour

prix de ses retards à reconnaître franchement l'indépendance américaine : pendant qu'elle n'écoute que des conseils que je m'abstiens de qualifier, l'Amérique s'arrange de son côté, les étrangers s'emparent de son commerce, lui donnent leurs goûts, occupent tous les postes lucratifs; et lorsque l'Espagne viendra se présenter, elle ne retrouvera pas plus son commerce que sa domination; et cependant c'est assez pour elle de perdre l'une sans exposer l'autre. Cette importante considération devrait suffire seule pour engager l'Espagne à terminer un état de choses qui est inutile pour sa domination et désastreux pour sa fortune. Les Espagnols d'aujourd'hui ont à s'occuper de leurs descendans; c'est la condition primaire de la paternité : elle doit les porter à faire le sacrifice de leurs affections propres, pour ne pas s'exposer aux justes reproches de leur postérité. Qu'auraient-ils à lui répondre lorsqu'elle lui reprocherait son exhérédation de l'Amérique, et sa misère, tristes conséquences de quelques satisfactions d'orgueil ou de routine? L'Espagne est bien assurée que l'Amérique ne s'ouvrira pour elle que sous les auspices d'une reconnais-

sance illimitée d'indépendance. Qu'elle se hâte donc de la prononcer pour mettre un terme à ses souffrances présentes, et pour s'associer au partage des richesses de l'Amérique : comment se condamner soi-même à l'exclusion d'un pareil dividende.

2°. Le plan des cortès n'offre à l'Amérique aucun attrait qui puisse l'engager à l'accepter. Bien plus, il renferme tout ce qui est propre à le faire rejeter par elle.

Les traités ne s'acceptent qu'en vue de fin de dommages ou d'acquittation d'avantages : or, quelle est celle de ces deux conditions qui se trouve dans ce traité relativement à l'Amérique ? l'Espagne ne peut qu'une seule chose à son égard, prononcer l'indépendance ; encore son pouvoir ne s'étend-il qu'aux nom : car la chose existe indépendamment d'elle, et c'est à prononcer le nom qu'elle se refuse. Du reste, elle impose à l'Amérique la condition de la remise de points fortifiés, celle du paiement de tributs, et du déplacement de ses députés pour assister aux congrès fédéraux qui seraient tenus à Madrid. Dans tout cela qu'y a-t-il pour les intérêts véritables de l'Amérique ? Tout ne retombe-t-il pas à sa charge ?

3° Le plan des cortès est très-dommageable pour l'Europe...

L'état équivoque de l'Amérique est une gêne pour elle... Le droit apparent et le fait, principe de droit à son tour, se combattent et le tiennent dans l'incertitude... L'indépendance de l'Amérique est le vœu secret des gouvernemens : il est le vœu public, et bientôt le vœu pressant et impérieux des peuples : les gouverneurs connaissent cette disposition ; elle les entrave ; les tribunes législatives les pressent. Qui terminera cette question, les délivrera d'un grand tourment? Ils traitent et négocient avec l'Amérique d'une manière détournée, et par des agens semi-officiels, ce qui nuit à la dignité : la prolongation des débats peut élever des questions fâcheuses, que décidera l'irritation.... Dans l'état des choses, aucun pays de l'Europe ne peut plus se passer de l'Amérique et de son commerce ; l'Angleterre n'a cimenté sa vie commerciale, source de sa vie politique, que par le commerce de l'Amérique. Aujourd'hui la paix publique de l'Angleterre réside dans les comptoirs anglais répandus depuis le détroit de Magellan jusqu'au golfe du Mexique, sur le double rivage qui forme

les vastes contrées de l'Amérique. La population industrieuse de l'Europe a ses greniers au cœur de l'Amérique : la perfection industrielle, pouvant élever la production beaucoup au-dessus de la consommation, condamne l'Europe à trouver sans cesse et à accroître des débouchés ou à demander à ses propres arts une suspension d'accroissement. Sans cela, nouveau Saturne, l'industrie dévorerait ses propres enfans... Les états tels que la France, qui ont besoin de marcher à hauteur avec l'Angleterre, pour ne pas lui concéder une supériorité qui leur deviendrait dommageable, ont aussi besoin d'entrer comme elle dans les terres et les transactions américaines, pour avoir part à sa richesse. Les besoins de l'Europe ouvrent donc forcément l'Amérique, et tout ce qui donne à leurs relations des gênes résultantes de l'ambiguité et des restrictions, tourne essentiellement au préjudice du corps même de l'Europe, et le plan des cortès s'opposant directement à la reconnaissance de l'indépendance, soit par l'Espagne, soit par les autres états, prolonge cet état nuisible qui provient des retards que l'Espagne apporte à cette reconnaissance qui est aujourd'hui un des premiers besoins de

l'Europe. Je dis des premiers besoins; car, si l'Amérique, connaissant bien toute son importance, se rendant à elle-même la justice que les autres lui refusent, allait à refuser l'entrée de ses ports à tout état qui ne la reconnaîtrait pas formellement, quel coup ne frapperait-elle pas sur la population européenne, et par suite sur la tranquillité des états européens? Écartons tous les voiles, embrassons toute l'étendue de la question, et disons que le sort de l'Europe est, sous des rapports bien importans, dans la main de l'Amérique; elle n'a qu'à dire un mot, elle portera la vie ou la mort en Europe, suivant que ce mot sera conforme ou contraire à ses intérêts. Ceci est une des plus graves questions qui aient jamais été soumises à la considération des hommes: tout y est neuf, et l'immensité des résultats exige de leur part de bien poser les motifs de la détermination. Il paraît que jusqu'à ce jour l'Epagne et l'Europe n'ont envisagé cette grande cause que par son plus petit côté...; qu'elles se sont complues dans l'idée de l'importance de la concession de leur reconnaissance; on dirait qu'elles sont convaincues que, sans elle, l'Amérique ne peut subsister: quelle illusion! A quoi, dans le fait, servira à l'Amé-

rique cette faveur si prisée? a-t-elle eu besoin de quelqu'un pour s'affranchir, pour se constituer? qui peut lui donner ou lui enlever quelque chose? qui ne s'empressera pas de la fournir? Et si, à l'exemple des États-Unis, elle se met à manufacturer elle-même les produits précieux et innombrables qui couvrent son sol, quelle serait pour l'Europe la suite de cette éducation industrielle qu'on l'aurait forcée de se donner à elle-même? Toute conquête que l'Amérique fera sur les arts de l'Europe sera un coup frappé sur les ateliers de l'Europe; et quand ils seront inactifs ou détruits par les accroissemens rendus par elle nécessaires, trouvera-t-elle des équivalens dans les satisfactions des petites répugnances qui paraissent composer tous les obstacles encore subsistans contre cette grande détermination? car le fond même des choses est décidé: personne ne s'abuse plus à cet égard; mais la vieille diplomatie est encore là avec ses formes suspensives et ses restrictions retardataires. A sa marche compassée, on dirait que c'est au monde à attendre son heure, et non pas à elle à prendre celle du monde. Dans ce moment, la masse de la population européenne souffre de l'empire de ces for-

mules. L'Amérique, en demandant à l'Europe de traiter avec elle sur le même pied qu'avec les autres habitans du globe, lui adresse donc une demande qui entre encore plus avant dans les intérêts de l'Europe que dans les siens propres; et l'Espagne, en demandant à l'Europe d'écarter cette demande, la sollicite contre ses plus chers intérêts...

En mettant à part ce que le regret et le sentiment d'une longue supériorité peuvent inspirer à l'Espagne, il est naturel de penser qu'elle craint les perte qu'elle croit devoir suivre de l'abandon complet de l'Amérique: cette crainte tient à deux choses mal observées:

1° La cession refusée ne rendra pas l'Amérique à l'Espagne; au contraire, la continuité d'un état hostile n'est propre qu'à confirmer et aggraver cette perte. Si la perte doit résulter de sa séparation d'avec l'Amérique, alors il n'y a plus qu'à examiner si l'on peut la reprendre. Si elle est impossible, le bon sens conseille de finir au plus tôt une opposition à la fois ruineuse et inutile.

2° Mille raisons et les exemples les plus frappans sont sous les yeux de l'Espagne pour la rassurer contre cette crainte.

L'expérience la plus constante a appris que les colonies libres florissaient beaucoup plus que les colonies exclusives; qu'elles accroissaient le commerce de la métropole, et lui faisaient part de leur prospérité. L'Espagne a gardé long-temps ses colonies sous une loi bien stricte d'exclusif pour les ports mêmes de la péninsule. Tout le commerce d'Amérique fut d'abord fixé à Séville, puis transféré à Cadix... En 1778 la faculté d'y prendre part fut accordée à douze ports de la péninsule. Dix ans après, le commerce avait doublé. Que sera-ce lorsqu'il pourra se faire en même temps dans tous les points de l'Amérique, et dans ceux de l'Espagne. Il arrivera alors à l'Espagne ce qu'éprouva l'Angleterre de la part des États-Unis : elle leur avait fait la guerre, elle y avait dépensé 18,000,000,000 fr. Elle redoutait la perte que sa richesse devait souffrir par leur séparation. Là, aussi il ne manquait pas d'hommes d'état, vrais prophètes de malheur qui ne parlaient que de ruine, si l'Amérique devenait libre; et voilà qu'au bout de quelques années, l'Angleterre, étonnée, reconnaît que son commerce avec l'Amérique a triplé par le seul fait de cette séparation si redoutée, et qu'elle fournit par

là à l'univers un enseignement certain sur la source véritable de la richesse coloniale. Depuis ce temps, l'Angleterre a eu tous les profits de l'Amérique sans aucun frais de l'ancien établissement. Ce pays est aujourd'hui sa meilleure pratique commerciale. Eh bien ! voilà ce qui attend l'Espagne dans la nouvelle carrière qui lui ouvre la séparation de ses Amériques ; elle n'aura plus de guerre à soutenir pour l'Amérique ; elle n'en sera plus séparée par la guerre, comme il lui est arrivé si souvent de l'être. La diversité des états qui s'établissent dans cette contrée la préservera de l'interdiction générale de ses rivages qu'elle éprouvait lorsqu'elle en était maîtresse exclusive, ce qui la conduisait à en être exclue elle-même, dès qu'il s'élevait une contestation en Europe. L'Amérique recevra des accroissemens de prospérité incalculables ; et, par une liaison nécessaire, l'Espagne y prendra part et reconnaîtra, au milieu de ses nouvelles richesses, l'erreur de ses craintes passées.

Cette Amérique est si riche, qu'elle épuisera les efforts industriels de l'Europe plutôt que ceux-ci n'épuiseront ses moyens de les acquitter.... Que l'Europe travaille, l'Amé-

rique est là pour tout payer.... Dans cinquante, dans cent ans, le monde s'étonnera de s'être refusé si long-temps à tant de moyens de bonheur... Qui peut donc empêcher les gouvernemens de prononcer ce nom attendu par les deux mondes *de l'indépendance américaine*. Une certaine pudeur à parler le premier; car, si l'on s'y décide quelque part, bientôt on sera imité partout; tous ont le même intérêt, tous se regardent mutuellement et attendent un signal donné *d'un peu haut*.... Mais qui retarde l'émission de ce signal? *la légitimité* de l'Espagne à l'égard de l'Amérique. Examinons froidement cette question, qui me paraît être la dernière ressource, je ne dirai pas des opposans, car je n'en connais point *de tels*, *proprement dits*, mais des retardataires. Dans le fait, il n'existe plus que des retards, et plus d'opposition directe.

La légitimité n'est pas une chose absolue, ni qui ait une application égale aux choses et aux hommes. La légitimité des états les uns à l'égard des autres comporte des distinctions, et admet des nuances qui ne se rencontrent pas dans les légitimités réelles ou industrielles. Chacune se gouverne d'après

les lois de sa nature propre, et dans ce cas, c'est sur celle de l'ordre social qu'il faut se régler... La propriété individuelle n'ayant point d'action sur une autre propriété de même nature, jouit d'une légitimité absolue et rigoureuse à l'égard des propriétés de la même nature; car à quel titre l'une pourrait-elle avoir action sur l'autre? Mais il n'en est pas de même dès que l'on entre dans l'ordre social, soit privé, c'est-à-dire de la société envers ses membres, soit général, c'est-à-dire d'état à état. Ici tout se rapporte à la société, et doit se régir par ses lois. Dans la société privée comme dans la société générale, la légitimité est la propriété de la société, instituée pour son bien, et non pas seulement pour les titulaires; ceux-ci sont associés à l'inviolabilité de la légitimité, et doivent jouir de tous ses bénéfices; mais, quand il s'agit des rapports des nations entre elles, cette idée s'étend et prend une autre direction. Des individus peuvent vivre isolés sans action réciproque les uns à l'égard des autres.... Mais les nations ont toujours entre elles des rapports nécessaires, qui exigent qu'elles aient ainsi des organes certains. Si l'incertitude ou d'autres causes rendaient

ces organes nuls, alors il se trouverait qu'ils iraient contre le but de leur institution, qui qui est le bien de la société et son maintien; et une société pourrait périr par ce qui est destiné à la conserver.... Si ces organes venaient à manquer, et à manquer long-temps, les liens d'une société avec les autres sociétés humaines se trouveraient rompus, et cette société resterait en dehors de la société générale; elle pourrait subir une interdiction *humaine*, par sa faute ou pour la cause de ses chefs... Une pareille conséquence suffit pour placer le principe dans son vrai jour... Mais ici il faut savoir se renfermer dans les bornes que la raison et l'équité tracent pour tout.... Pour cela il faut que le changement soit complet, déjà ancien, qu'on ne l'ait point provoqué, et que la nouvelle société ne blesse pas les bases reconnues de l'ordre social: il faut donc se borner à rechercher si l'Europe a créé ou fomenté la révolution de l'Amérique; si cette révolution a atteint ce degré de solidité qui la rend inébranlable; si l'Espagne peut conserver quelque espoir raisonnable de prévaloir contre elle; si les principes des gouvernemens américains contrarient les principes communs à toutes les

associations humaines. Or, qui pourrait, sous ces divers rapports, contester les droits de l'Europe et de l'Amérique ? la querelle de l'Amérique avec l'Espagne n'est point du fait de l'Europe ; la révolution américaine est complète, inébranlable, sans ressource et sans espoir pour l'Espagne ; il n'existe aucun principe répréhensible dans la nouvelle sociabilité américaine ; l'Espagne même reconnaît l'indépendance comme fait et comme principe ; elle ne combat plus que sur des incidens calculés dans son seul avantage. Qui pourrait faire à l'Europe la loi de se soumettre à beaucoup de dommages en vue des avantages de la seule Espagne ? Un seul a-t-il le droit d'imposer des privations à tous? et de quelle nature encore sont ces privations ! Celle d'un monde entier que l'Espagne frappe d'interdit, et comme d'une nouvelle séparation avec l'Amérique. Pour favoriser ses vues, il faudrait remonter au temps auquel l'Amérique n'existait pas encore pour l'Europe : et à qui peut-il appartenir de tenir ainsi les parties de l'univers séparées les unes des autres ? L'Espagne ne s'est pas aperçue de l'étrange question qu'elle s'exposait à soulever, par le retrait qu'elle fait à l'Europe de

l'Amérique ; par là elle remet en question tout le droit colonial, de quelque nature qu'il soit, et quelle nation que ce soit qu'il concerne.... Elle s'expose à faire demander, et à s'entendre dire : Si une contrée d'un autre hémisphère peut posséder un hémisphère entier, comment on possède légitimement un hémisphère, et si l'on possède de droit ce que l'on ne peut posséder de fait, c'est-à-dire ce à quoi on ne peut appliquer les effets ordinaires de la propriété.... Terminons par cette raison décisive : *l'Espane pourrait-ell e interdire pendant cinquante ans, pendant cent ans les sociétés américaines à l'Europe, malgré le bon ordre des premières et les besoins de la seconde ?*

L'Europe ne fera donc rien de contraire au droit en reconnaissant l'indépendance américaine : elle ne fera que mettre fin au dommage que lui apporte l'état équivoque dans lequel l'Amérique est placée à son égard, état dans lequel on voit des droits légitimes et des faits certains méconnus, et le vœu des peuples dans une opposition directe avec la conduite publique des gouvernemens, réduits à se donner des démentis à eux-mêmes en favorisant sous main ce qu'ils n'osent avouer

publiquement. La contradiction des peuples avec le gouvernement est toujours un malheur pour celui-ci, et il a le droit de mettre un terme à un ordre de choses qui le blesse.

Il ne reste donc, tant à l'Europe qu'à l'Espagne, qu'une seule chose à faire : *reconnaître l'indépendance américaine le plus promptement, le plus complètement*, et ne s'occuper désormais que de l'établissement des relations commerciales basées sur les principes les plus purs de l'ordre social. Cette nouvelle tâche sera honorable, lucrative, et réunira ainsi tout ce qui fait l'objet des vœux de tous les hommes...

Le roi de Portugal a donné l'exemple (1). Malheureusement ce pays est petit ; il pend aux extrémités de l'Europe, et il a subi une révolution ; voilà beaucoup de causes de discrédit... Si le coup fût parti de l'Angleterre, la chose serait déjà terminée ; mais, comme elle est prévenue par trop de vœux de la part de tous les Européens, il faut chercher le moyen de la faire en diminuant autant que possible les embarras.

Un grand nombre d'états se sont formés en

(1) Voyez la note.

Amérique ; d'autres vont en augmenter la quantité : il faut s'y attendre.

Une reconnaissance spéciale pour chacun peut renfermer des inconvéniens; une reconnaissance générale, *in globo*, serait propre à les éviter; et pour cela ne serait-il pas convenable et expéditif tout à la fois de proclamer d'une manière générale que tous les changemens survenus dans les contrées américaines et coloniales sont reconnus, et que les relations habituelles et usitées entre les nations civilisées sont ouvertes avec elles ?

Il n'y aurait là aucune molestation pour l'amour-propre, aucun appel aux regrets. Dans une conclusion de cette généralité, chacun se trouve compris sans être indiqué, et le droit commun de l'univers se trouve appliqué à tous sans offense pour personne.

J'ai poursuivi cet examen dans la seule vue de contribuer à mettre un terme à une des plus singulières comme une des plus fâcheuses situations dans laquelle la politique ait jamais été placée. Les intérêts compris dans cette question sont immenses. Je voudrais que mon esprit pût s'étendre et s'élever dans le même degré que le sont mes vœux pour la solution d'une question

qui touche aux plus grands intérêts de l'humanité de l'Europe et de la France. Je n'en excepte pas même ceux de l'Espagne, car les siens s'y trouvent compris comme ceux de tout le monde, et son malheur veut qu'elle ne sache pas tout ce qu'elle perd à différer. Avec quelque sévérité que je l'aie traitée en apparence, je n'ai pas perdu de vue ses intérêts; j'honore l'Espagne, je soigne ses intérêts; aucun sentiment de malveillance n'a dicté une seule des paroles que l'on vient de lire; je n'ai cherché qu'à lui représenter les erreurs dans lesquelles elle est entraînée par une fausse appréciation de l'objet dont elle a eu à s'occuper. C'est pour présenter à l'Europe même, dans toute son étendue, l'objet de cette discussion que je joins ici les pièces suivantes. En général, tout ce qui tient à l'Amérique est peu et mal connu en France; on pourrait même dire en Europe : les relations entre les deux contrées vont devenir très-fréquentes; il est trop ordinaire d'entendre discuter sans base fixe sur les événemens de l'Amérique. J'ai pu croire qu'il y avait quelque utilité dans le présent et pour l'avenir à réunir et à présenter un certain nombre de pièces relatives à l'Amérique, qui ne sont pas assez connues.

Je commencerai par le tableau des états américains déjà formés, ou qui ne peuvent manquer de l'être dans un court espace de temps.

Le Mexique, proprement dit.

Guatimala,	Buénos-Ayres,
Le Pérou,	Colombia,
Le Chili,	Santo-Domingo.

Le Brésil, que l'abandon du roi et du prince du Brésil ne peut pas manquer d'élever à l'indépendance; l'île de Cuba, dont l'indépendance est la suite naturelle de celle du Mexique.

Jamais on ne vit se former à la fois des états en aussi grand nombre et dans un aussi gros volume... Qu'était l'héritage d'Alexandre auprès de celui que l'Espagne vient de laisser vacant..? L'Amérique est une terre *régnifère*, qui se constitue vigoureusement, parce qu'elle suit dans sa formation politique les lignes que la nature lui a tracées pour sa formation naturelle.

Le cardinal de Fleury disait à Robert Walpola : *Vous êtes les maîtres de la mer, nous le sommes de la terre, c'est un beau mariage à faire*, celui de l'Europe avec l'Amérique.

renferme de bien plus grandes destinées, et tout les invite également à hâter la conclusion de ce brillant et riche hyménée.

J'ose, en finissant, appeler l'attention du lecteur sur un objet bien digne de la fixer, et je le prie de résoudre le problème qui s'y trouve renfermé... Comment un immense pays tel que l'Amérique s'est-il trouvé, dans un court nombre d'années, avoir abjuré toutes les parties de son ancienne existence? En religion, il était voué à toutes les pratiques les plus voisines de la superstition; en gouvernement, l'obéissance avoisinait la servilité; le respect était un culte, et le prince une divinité... en hiérarchie civile, les classifications les plus distinctes; au bout de quelques jours, les autels sont seuls restés dans leur place nécessaire; le trône a été détruit, le rang suprême aboli; la liberté et l'égalité sont devenues les titres et le but communs: c'est sous ces deux signes qu'on s'est rassemblé, qu'on a combattu, qu'on a vaincu, et que l'on veut rester... Une métamorphose aussi complète, généralisée dans un monde entier, est un spectacle encore inconnu au monde, et qui invite aux plus sérieuses réflexions.... Pour ma part, j'y aperçois le plus

vaste enseignement, et je ressens d'avance le contre-coup inévitable qu'en recevra l'Europe.

La lettre du vice-roi du Mexique est un monument historique, fort intéressant sous un triple rapport....

1° Il explique la conduite de ce vice-roi, qui avait paru bien singulière : on était embarrassé de savoir pourquoi il avait changé si promptement la nature de sa mission contre les indépendans en une reconnaissance formelle de l'indépendance, et comment il appelait à régner à Mexico le monarque de Madrid, qui l'envoyait le représenter lui-même dans ce pays.... Maintenant on sait à quoi s'en tenir.

2° Ce document constate un état qui n'était nullement connu, celui de l'intérieur du Mexique. Par cet exposé de l'état réel des choses, on voit que le Mexique était complètement changé, armé et plus fort que l'Espagne.

3° Le progrès que les idées libérales ont faits en Amérique : il est fort curieux de les voir généralisées et dominantes en Amérique, tandis qu'elles sont si vivement combattues en France et dans quelques autres

parties de l'Europe.... Le contraste est digne de remarque, et trouve son explication dans l'absence des classes privilégiées qui abondaient en Europe, et qui n'ont pas de consistance en Amérique.

La révolution du Mexique ne doit pas être confondue avec celle de Guatimala : ce sont deux pays différens; leurs révolutions ont eu des chefs différens, et des jours de naissance différens... Celle de Guatimala est du 15 septembre 1821; son chef est le marquis d'Ayzinena le plus riche particulier du pays.

Guatimala a des cortès et une constitution à part.

Un usage général fait confondre ce pays avec le Mexique : c'est une erreur, il en est séparé. Il occupe toute l'étendue du territoire qui s'étend des extrémités méridionales du Mexique et de la province de Chiapa à la frontière septentrionale de la nouvelle république de Colombia, et à la province de Veragua : Guatimala remplit tout l'espace qui s'étend du Mexique à l'ancien royaume de Terre-ferme. Sa position est admirable, étant baigné par le grand Océan et la mer Pacifique. Le grand lac Nicaragua s'y trouve placé; c'est par lui que se fera le

passage direct du grand Océan à la mer du Sud. Ce vaste lac deviendra le centre du commerce du monde. La population de Guatimala s'élève à près de deux millions d'âmes. Son sol est de la plus grande fertilité, et ses richesses territoriales le disputent à celles que généralement le sein de la terre recèle en Amérique.

CHAPITRE III.

Vœux pour l'Amérique et pour l'Europe.

Voilà deux pays créés pour leur bonheur réciproque : qu'ont-ils à se disputer ? quels biens ne peuvent-ils pas se faire mutuellement! quel autre intérêt peuvent-ils avoir, hors celui de chercher à se rendre profitables l'un à l'autre ? C'est dans le mal de leurs voisins que trop souvent les états ont cherché leur supériorité ou leur défense personnelle. Une politique plus éclairée et plus humaine tout à la fois, et plus éclairée, parce qu'elle est plus humaine, indique une route toute contraire, et montre que le bien

de l'un se trouve toujours renfermé dans le bien de l'autre.

Plus l'Amérique avancera dans la carrière de la civilisation, plus elle sera profitable à l'Europe. A mesure que la richesse et la population américaine s'accroîtront, elles accroîtront les travaux, la richesse et la population de l'Europe. Il y aura action correspondante entre les deux accroissemens: il y a plus de Russes à Paris et en Italie, sous l'empereur Alexandre, que sous le czar Pierre; il y a plus d'Anglais répandus sur le continent, et l'enrichissant sous Georges IV, qu'il n'y en avait sous Jacques Ier; depuis que les États-Unis se peuplent et s'enrichissent, que lorsqu'ils n'étaient que la Nouvelle-Angleterre pauvre et peuplée seulement de trois millions d'hommes.

Il en sera de même de l'Amérique: chacun de ses accroissemens en population, en richesses, en sciences, deviendra un accroissement correspondant pour l'Europe. C'est pour elle que l'on travaillera et que l'on consommera à Lima, à Mexico, au Chili. Cette participation aux richesses américaines ne peut donc pas lui échapper; cette indication suffit pour lui montrer la route qu'elle

doit tenir, elle ne peut être que de travailler à accroître les moyens de prospérité de l'Amérique; il en est deux principaux :

1°. L'éducation. L'Europe a, dans ce genre, une supériorité sur tout le nouveau continent, qui ne peut lui être contestée. Rien n'attache plus les hommes que la conformité de l'éducation et le souvenir des lieux dans lesquels ils l'ont reçue. Il est donc de l'intérêt de l'Europe de multiplier les établissemens dans lesquels les habitans de toutes les parties de l'Amérique pourraient trouver les divers genres d'éducations qui doivent manquer encore chez eux. Les établissemens actuellement existans ne suffiraient pas : de plus, il en faut qui aient cette destination spéciale; leur nom seul, rappelant aux Américains le souvenir de leur patrie, serait un attrait puissant pour eux, et une source d'avantages pour le pays qui aurait le bon esprit de le leur présenter. Parmi tant de dépenses que font tant d'états, celle-ci pourrait tenir une place à la fois honorable et utile.

2° Les contrées coloniales sont affectées de maladies particulières à leur sol, et qui sont susceptibles d'être transplantées dans nos climats. Ce sont des hôtes dangereux, dont il

serait bien avantageux de diminuer les dangers, en préparant les moyens de les atténuer, peut-être même d'en tarir la source par une étude approfondie et des observations meilleures que celles qui ont été faites jusqu'ici. Un aussi grand motif d'humanité, embrassant à la fois les deux mondes, devrait porter les gouvernemens à former des institutions consacrées à l'étude des maladies coloniales, et aussi des méthodes curatives qui peuvent leur être appliquées.

Il resterait à former des établissemens pour la culture des plantes coloniales, en observant de les placer dans les climats qui correspondent davantage à ceux qu'elles habitent sur leur terre natale. La Provence brûlante, la Normandie humide, le centre de la France qui est montagneux, fourniraient des variétés de température favorables à ces transplantations. Quant à la colonisation directe, celle qui résulte des envois de colons par les gouvernemens, cette mesure, pour être bonne, exige la réunion d'un grand nombre de conditions que je n'aperçois pas dans l'état actuel des choses : nul doute qu'une forte émigration n'ait lieu de l'Europe en Amérique : si elle est dans la nature des choses,

elle réussira, et les gouvernemens n'ont pas besoin de s'en mêler; si elle n'est pas appuyée par cette nature des choses, l'appui des gouvernemens ne la remplacerait pas, et trop d'exemples de grands malheurs et de grands frais perdus avertissent assez qu'il faut s'abstenir de rentrer dans cette route, qui avait été tracée dans l'enfance de l'état colonial, et dont on a eu tout le temps de reconnaître la fausseté.

RECONNAISSANCE

DE L'INDÉPENDANCE DE CHILI.

Saint-Jago-de-Chili, le 29 de septembre 1821.

Lettre du député de Sa Majesté très-fidèle auprès du gouvernement de Buénos-Ayres, à l'envoyé de Chili auprès du même gouvernement

« Sa Majesté très-fidèle, mon maître, ayant, à l'époque de son retour en Europe, cru bien de reconnaître le fait de l'indépendance des provinces de la Rio de la Plata, qui sont soumises à leurs gouvernemens respectifs, et d'entrer dans des rapports intimes d'amitié qu'il a, il y a long-temps, désiré entretenir avec les peuples des territoires adjoints à son royaume du Brésil, ce n'était seulement qu'un concours fatal d'événemens, qui ont été sentis dans l'intérieur des deux pays, ou plutôt la politique vacillante des états de l'Europe, qui ont pu empêcher Sa Majesté de manifester avant cette époque l'étendue entière de ses intentions libérales.

Sa Majesté très-fidèle, bien persuadée de la légitimité d'un gouvernement, dont l'existence est con-

statée par le fait de l'obéissance du peuple, n'attendait qu'une conjoncture où la réunion des désirs de tous serait démontrée, pour traiter avec les gouvernemens respectifs sur les bases solides d'une saine politique, sur les rapports immuables des intérêts mutuels, des liens de commerce, d'alliance et d'amitié qui sont propres à garantir la jouissance perpetuelle de la paix, qui est toujours l'objet le plus à désirer pour les peuples de toutes les nations.

En suite de ces principes, Sa Majesté a daigné me nommer son agent auprès du gouvernement de votre état, m'autorisant, comme elle m'a autorisé par des lettres de créance, à aider et avancer les intérêts du commerce et de la couronne.

Je suis autorisé par les mémoires qui m'ont été transmis par S. Ex. le ministre secrétaire - d'état des affaires etrangères, à traiter avc les envoyés et agens des provinces et états voisins, qui sont investis d'un caractère public dans cette ville, et auxquels il m'a été ordonné de déclarer d'une manière positive que ces dispositions libérales de Sa Majesté s'étendent à leurs gouvernemens respectifs.

Et comme une haute considération officielle est démontrée par cesdits mémoires envers le gouvernement de Chili, je ne puis plus long-temps me priver de la satisfaction que j'éprouve, en faisant part à V. Ex., en votre qualité de ministre de ce gouvernement suprême auprès de ces provinces, des sen-

timens généreux de mon souverain, de manière que vous pourriez aussi déclarer, dans le rapport que vous en ferez à votre gouvernement, que les sujets de l'état de Chili posséderont la même considération dans les états de Sa Majesté, que les sujets des autres gouvernemens; et aussi que les agens politiques ou commerciaux de ce gouvernement seront dorénavant reçus et entretenus à la cour de Sa Majesté avec les mêmes honneurs, considérations et crédits qui sont accordés aux ministres ou agens semblables des autres gouvernemens suprêmes, d'après les lois générales, des nations. Il me faut cependant avertir V. Exc., que des agens diplomatiques seuls peuvent être accrédités à la cour de Lisbonne; mais que les consuls et vi-consuls seront admis aux ports du Brésil par la permission de S. A. R. le prince régent, tant qu'il continue à exercer l'autorité royale. »

Je me félicite de l'honneur qui m'est accordé d'être le moyen par lequel se déclarent les sentimens généreux de ma cour, et de l'occasion qui me donne lieu d'assurer V. Exc. de ma haute considération et estime.

Dieu préserve V. Exc. beaucoup d'années !

Signé, Jean-Manuel de Figueiredo.

Buénos-Ayres, le 11 août 1821.

A S. Exc. don Miguel Zanartie.

LETTRE OFFICIELLE

DU GÉNÉRAL O'DONOJU, VICE-ROI DU MEXIQUE,

Au ministre des affaires étrangères d'Espagne.

MONSIEUR,

Par mes lettres antérieures du 31 juillet et du 13 de ce mois, que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. Exc., la haute compréhension de Sa Majesté sera pénétrée de l'état dans lequel j'ai trouvé ce royaume à mon arrivée à Vera-Cruz. Ma situation était la plus difficile dans laquelle s'est jamais trouvé une autorité quelconque, la plus compromise et la plus désespérée; la force me manquait ainsi que l'opinion, et l'esprit public était déjà prononcé et décidé. Quant au temps, tout pressait: ainsi je n'ai rencontré aucun moyen pour me tirer du labyrinthe tortueux dans lequel la fatalité m'avait conduit: le moindre de ces maux était des dangers auxquels ma personne était exposée, la ruine de ma famille, la mort de plusieurs des individus qui la composaient, et ce qui m'afflige d'avoir fait le malheur de plusieurs de mes amis qui ont voulu m'accompagner de la péninsule, et unir leur sort au mien: enfin

toutes ces souffrances ont seulement touché ma sensibilité comme individu; mais, quand j'ai réfléchi que j'étais un homme public, que j'avais mérité la confiance du monarque; que celui-ci avait confié à mes soins la partie la plus riche et la plus belle de la monarchie; qu'il fallait de grands moyens pour répondre à son inestimable confiance; que les yeux de toute l'Europe et du monde entier étaient dirigés sur moi; que mes longs services allaient se briser contre un rocher invincible, et que je ne pourrais plus être utile à ma patrie, unique ambition que j'aie jamais connue : c'est alors que mon courage s'est laissé abattre, et j'aurais préféré de ne pas exister que de respirer accablé de si énormes douleurs. Toutes les provinces de la Nouvelle-Espagne avaient déclaré leur indépendance; toutes les places avaient ouvert leurs portes ou à la force, ou par capitulation aux soldats de la liberté. *Une armée de trente mille soldats* de toutes armes, divisés en régimens et disciplinés un peuple armé, parmi lequel on avait propagé d'une manière prodigieuse les idées libérales, et qui se souvient de la faiblesse (ils lui donnent un autre nom) de leurs anciens gouverneurs, dirigés par des hommes de talens et de caractère, et placés à la tête des troupes; un chef qui a su leur inspirer de l'enthousiasme, acquérir leur bonne opinion et leur amour; qui les a toujours conduits à la victoire, et qui avait en sa faveur toute

l'illusion qui accompagne les héros ; les troupes européennes désertant par bandes, demandant à prendre le parti opposé qui leur était accordé; les officiers faisant de même, suivant l'exemple de leurs chefs. Il restait Vera-Cruz, Acapulco et Perote ; mais la dernière avait capitulé de se rendre aussitôt que la capitale l'aurait fait, et la première, sans fortifications capables de soutenir un siège, sans garnison, et avec mille partisans de l'indépendance dans son sein et les intérêts du voisinage en opposition. Il restait encore Mexico; mais en quel état ! Le vice-roi déposé par ses propres troupes; celles-ci, par cet attentat même, ne méritant aucune confiance, leur nombre n'étant que de deux mille cinq cents vétérans, et à peu près deux mille autres patriotes; une autorité intruse qui n'était pas reconnue par les premières corporations comme la députation provinciale et l'audience (*suprême cour de justice*); le restant de la population désirant se réunir aux indépendans qui étaient auprès de la ville avec *huit à dix mille hommes*, et qui travaillaient par l'opinion, pendant que les autres étaient soutenus seulement par une fureur éphémère et téméraire, alimentée par l'or de quelques individus qui, ne connaissant pas l'impuissance de ce moyen, fondaient sur lui de vaines espérances; moi-même, assiégé depuis le moment que j'ai débarqué, sans correspondance avec l'intérieur, sans vivres et sans argent; les provinces dans un dés-

ordre qui est la suite d'une guerre intestine de cette nature, par faute de bras pour l'agriculture et les arts, tous étant employés à porter les armes, et avec elles désastres et désolation; le commerce paralysé, les fortunes des Européens, qui montent à plusieurs millions de piastres, détenus à Mexico, ceux qui conduisaient des sommes considérables, le restant étant dispersé par tout le royaume, et sans possibilité que ni l'un ni l'autre pût arriver aux mains des propriétaires, les fortunes de mille familles opulentes de l'un et l'autre continent restant ainsi ruinées, ruine que l'Espagne sentira pour bien des siècles : dans une telle perplexité, et sans instructions de mon gouvernement pour un pareil cas, je m'étais déjà résolu de m'embarquer pour retourner à la péninsule; mais je ne pouvais sans regret abandonner au sort deux grandes nations, et je retournais dans mon imagination mille idées sans pouvoir me fixer à aucune. La porte seule de la négociation m'était laissée. Dans quelle autre avais-je d'espérance pour m'encourager à obtenir quelque avantage pour mon pays? Qui ne sait pas qu'un négociateur sans forces est obligé d'accorder ce qu'on lui propose, et ne peut pas proposer ce qui convient le plus à la nation qu'il représente? Cependant j'ai voulu éprouver ce moyen extrême, et avec cette intention, j'y ai préparé les esprits par ma proclamation du 3 août, que j'ai fait distribuer, *surmontant toutes les difficultés*. Cette proclamation n'était pas reçue

avec déplaisir, quoique quelques journalistes l'eussent critiquée avec âcreté; et quand j'ai cru qu'elle avait bien circulé, j'ai envoyé au premier chef de l'armée impériale deux commissaires avec une lettre dans laquelle je l'ai assuré sur les idées libérales de mon gouvernement, les sentimens paternels du roi, de ma sincérité et de mes désirs de contribuer au bien général, en l'invitant à une conférence. J'en ai reçu une du même chef, qui, en voyant ma proclamation, m'a envoyé aussi des commissaires demandant une entrevue: je répète que je n'ai jamais pensé pouvoir tirer de cette entrevue aucun parti avantageux pour mon pays; mais j'étais résolu de proposer tout ce que les circonstances me permettraient; de ne jamais admettre ce qui n'était ni juste ni honorable, ou de rester prisonnier dans les mains des indépendans, s'ils manquaient à la bonne foi, comme malheureusement il n'a été que trop fréquent, et je suis sorti de Véra-Cruz pour traiter avec Iturbide à Cordova. Celui-ci était déjà informé par ses commissaires, qui avaient eu soin de faire des notes de mes réponses, des bases sur lesquelles il était nécessaire de *s'appuyer* pour que nous pussions entrer d'accord; et il les avait déjà examinées, considérées et consultées, quand le temps fut arrivé de nous voir. Le résultat de notre conférence est d'avoir convenu ce qui est contenu dans le n° 1, copie de notre traité. Je ne sais pas si j'ai bien réussi: tout ce que je sais, est que l'expansion que mon âme a reçue en le

voyant signé par Iturbide, en présence du peuple et de l'armée mexicaine, ne peut être égalée que par celle que je sentirai en sachant que j'ai mérité l'approbation de Sa Majesté et du congrès. J'espère l'obtenir, quand je réfléchis que tout était perdu sans remède, et que tout est gagné, excepté ce qu'il était indispensable de perdre quelques mois plus tôt ou plus tard.

L'indépendance était déjà infaillible : il n'y avait pas de force au monde capable de lui résister. Nous avons nous-même déjà éprouvé ce qu'un peuple sait faire lorsqu'il désire d'être libre. Donc il était nécessaire d'accéder que l'Amérique soit reconnue pour une nation souveraine et indépendante, et qu'elle soit appelée à l'avenir *l'empire mexicain.*

Un gouvernement modéré, monarchique et constitutionnel est le meilleur qui soit connu par la politique pour les pays qui unissent à une population et une étendue considérables un certain degré de ressources, d'éducation et de lumières, qui lui rende le despotisme insupportable, en même temps qu'ils ne possèdent pas toutes les vertus nécessaires au maintien des républiques et des états fédérés : c'est ce qui a été pensé en dictant l'article 2.

Un peuple qui se constitue possède le droit d'élire le prince qui doit le gouverner : cette élection sans influence est spontanée et libre, et ce que nous voyons dans l'histoire, est que cela tombe toujours sur un homme de la même nation, ordinaire-

ment sur le plus entreprenant; souvent sur celui qui a la plus grande force à sa disposition; quelquefois sur celui qui a le plus d'amis, et rarement sur le plus vertueux. Cependant, dans le cas actuel, la gloire de l'Espagne demandait qu'on nommât un de ses princes empereur de Mexique, et en effet, Ferdinand VII est le premier appelé par l'article 3, et par ordre de primogéniture, ses augustes frères et son neveu.

L'article 4 ne demande pas d'explication : il n'est d'aucune importance aux Espagnols; et si la ville de Mexico, par sa position géographique, n'est pas la meilleure cour, elle a en sa faveur d'autres raisons qui la maintiendront dans ce rang.

L'article 5 est dicté par la considération due à sa Sa Majesté, par le respect et l'amour que les Mexicains et moi nous professons pour sa personne sacrée, et par le désir que l'arrivée de l'empereur ne soit pas retardée. J'ai commissionné le colonel don Antonio Del Val, et le lieutenant don Mathias José de Olaechea, de porter à votre excellence, pour qu'elle ait la bonté de remettre à Sa Majesté cette lettre et la copie qui l'accompagne, du traité de Cordova, la suppliant en même-temps de daigner la recevoir avec bénignité; d'accorder sa haute approbation à ce que j'ai fait, à mes bons désirs, et de mettre le sceau à ses bontés en accédant aux souhaits de ces peuples qui brûlent du désir d'être dirigés par Sa Majesté, ou un prince de sa maison.

Les articles suivans, jusqu'au 14e inclusif, appartiennent aux dispositions intérieures pour assurer l'ordre, éviter l'anarchie, garantir l'accomplissement de tout ce qui est convenu, et procurer par tous les moyens le but désiré. La seule chose remarquable est dans l'article 8, où je suis nommé dès à présent membre de la junte provisoire du gouvernement, pour les raisons capitulées et exprimées dans le même article, auquel je ne me suis pas opposé, parce qu'en effet je suis d'opinion qu'il est nécessaire que je forme partie de la junte dans laquelle je pourrais toujours influer, en traitant sur les intérêts de mon pays, que je désire conserver, et auquel je désire être utile. Mes fonctions cesseront du moment que, conformément à l'article 13, les cortès seront réunis; mais je resterai dans l'empire jusqu'à l'arrivée du monarque, ou de la détermination de mon gouvernement.

Les articles 15 et 16 garantissent la vie, la liberté et les propriétés des Européens. Avant le traité, les premiers étaient exposés, et les derniers perdus : cette condition seulement est suffisante pour me remplir de satisfaction, et ne peut faire autrement que de me faire regarder avec indulgence par Sa Majesté et la nation entière.

A ce qui est accordé par l'article 16, je ne pouvais faire autrement que d'y accéder ; et comment s'opposer à ce que chacun commande dans son propre territoire ? non plus à ce qui est exprimé dans

le 17e. L'évacuation de la capitale était nécessaire et inévitable ; et puis cela a été fait, laissant une bonne opinion des vertus des troupes espagnoles, l'honneur de la nation, et capitulant d'une façon qui ne pouvait pas ternir notre gloire ; et de plus, étant convenu sur les articles précédens, rien de plus indispensable que de convenir de celle-ci, rien de plus urgent que d'employer immédiatement tous les moyens pour éviter l'effusion de sang, laquelle, par toute autre manière, aurait été inévitable. Il ne pouvait pas être permis que des soldats armés restassent en possession de la capitale d'un empire déclaré indépendant. Si je n'interposais mon autorité pour que cette sortie se fît sans commotion, le résultat nécessaire aurait été qu'ils en seraient sortis à la fin, laissant pour cour de l'empereur des ruines et décombres, lequel serait obligé d'y entrer foulant aux pieds les cadavres pour s'asseoir sur un trône préparé par l'amour des peuples, mais taché par le caprice et la témérité : il me paraissait de mon devoir d'éloigner de ses yeux un si horrible spectacle, et de son cœur la douleur qu'il aurait produit.

Après mon arrivée à Véra-Cruz, quand mon imagination balançait avec inquiétude sur le parti que je devais adopter, et quand j'étais loin même d'espérer ce qui est arrivé, il y avait quelques momens que je pensais à me défendre dans la place jusqu'au temps de recevoir la réponse de Sa Majesté. Il aurait

été sans doute impossible de suivre ce plan par l'état de la place même, que j'ai déjà démontré à V. Ex. Dans ces mêmes momens, le gouverneur m'a dit qu'il avait avec l'agent Amiento, solicité du capitaine-général de Cuba des recours de forces pour la garnison : il m'a prié d'appuyer sa démarche, et je l'ai fait au moyen d'une lettre que j'ai adressée au même général; et en conséquence il vient d'arriver deux cent cinquante hommes, qui, en aucun cas, par leur nombre, ne pouvaient être utiles. Cependant il paraît que tout se réunit pour que ce grand œuvre se cimente par le sang, et qu'il soit marqué par le cachet de la mort. Les maux qui seraient causés par un tel débarquement sont infinis : pour prévenir tout, j'ai informé le gouverneur de la place que lesdites troupes doivent immédiatement retourner à leur destination ; et avec grande raison ; car le capitaine - général lui dit, dans une lettre officielle du 29 juillet, qu'il en avait besoin, et qu'il espère qu'ils retourneront aussitôt que la cause de leur envoi aura cessé; et comme les raisons sur lesquelles il appuie cette demande sont exprimées dans la lettre qui la contient, j'envoie la copie à V. Ex., marquée no. 3.

Je prie V. Ex. de démontrer à la haute considération de Sa Majesté tout ce que j'ai exposé, la suppliant de daigner approuver ma conduite, fille de mes désirs d'être utile à Sa Majesté, à la nation et à l'humanité.

D. G. V. Ex. M. A. Cordoba, 31 d'août 1821.

Les résolutions ci-jointes de la province de Buénos-Ayres nous sont parvenues lorsque l'impression de cet écrit touchait à son terme. Elles apportent une confirmation à tout ce que nous avons avancé sur la détermination invariable de l'Amérique, de rompre toute espèce de rapports avec l'Espagne; de se tenir en garde et en alliance contre elle. Ce système est tellement dans la nature des choses, qu'il n'y a aucun mérite à l'avoir signalé d'avance. Comment, après avoir lu de pareils actes, songer à faire des propositions qui s'éloignent d'eux autant que le font celles de l'Espagne? Comment rapprocher des intérêts qui partent de points si opposés ?

On est instruit par les mêmes voies que l'Amérique jouit de la plus grande tranquillité; il y a trente ans qu'une partie de l'Europe ne peut pas parvenir à s'entendre avec elle-même, et voila qu'au bout de quelques années, la vaste Amérique jouit d'un renouvellement complet et pacifique : il y aura donc dans le monde des asiles de paix et de richesse.

Les voilà évanouies toutes ces espérances des mauvais génies qui ne comptent que sur les troubles, et qui se jouent, dans leurs calculs intéressés, des douleurs auxquelles ces troubles condamnent l'humanité! Il faut encore renoncer à toutes les nouvelles que le

mensonge adresse à la crédulité, et que l'on a tant prodiguées pendant le cours de cette lutte, comme si des mensonges, en Europe, avaient la vertu de désarmer les champions qui combattaient en Amérique! Comme tout cela est vil et dépourvu de sens!

Les députés de la province de Buénos-Ayres invitent les autres députés à former des traités d'alliance offensive et défensive entre toutes les provinces contre l'ennemi commun;

Un traité pour conserver l'intégrité des provinces contre toutes les puissances étrangères;

Un engagement de ne terminer ou résoudre aucune affaire qui pourrait intervenir dans les intérêts municipaux des autres provinces sans le consentement desdites provinces;

Un règlement pour la conservation d'un commerce libre, intérieur entre toutes les provinces;

La nomination, d'un commun accord, de deux députés, dont l'un en Europe, et l'autre en Amérique, chargés de faire reconnaître l'indépendance de la Plata;

L'engagement par les provinces de faire le recensement de la population, et de fixer le nombre de représentans au congrès général;

L'établissement dans chaque province d'un gouvernement local représentatif, et la préparation d'un système de contributions publiques, de manière

que dans chaque province ainsi organisée on puisse assembler le congrès général, composé de représentans de chaque province : dans l'espace d'un an, les députés maintenant assemblés à Cordoue détermineront l'endroit où le futur congrès général s'assemblera.

Les événemens et les relations d'Amérique sont peu connues en Europe et en France; j'ai pensé que l'on ne serait pas fâché de connaître la relation de la bataille de Carabobo, qui a décidé du sort de Colombia et fixé ses destinées. C'est la bataille de Pharsale pour cette partie de l'Amérique.

Cette pièce est extraite du *Courrier* de l'Orénoque, 25 juillet 1821, imprimé à *Angustura*, en trois langues, française, espagnole, anglaise : l'exécution en est aussi belle qu'elle pourrrait l'être en Europe ; et dans combien de villes de l'Europe trouverait-on à faire imprimer en trois langues ?

On peut juger par là du progrès des arts dans les climats que nous croyons voués à la barbarie.

Le style de cette relation n'est pas tout-à-fait étranger à celui de ces bulletins de la grande armée, qui si long-temps firent tressaillir la France d'un juste orgueil et d'allégresse.

BATAILLE DE CARABOBO.

La naissance politique de la république de Colombia a été hier confirmée par une victoire éclatante.

Les divisions de l'armée libératrice ayant été réunies le 28 dans les champs du *Tinaquillo*, nous marchâmes hier au matin sur le quartier-général de l'ennemi, établi à Carabobo. La première division, composée du vaillant bataillon Britannique, du brave D'Apure, et 1500 chevaux sous les ordres du général Paez; la seconde, composée de la deuxième brigade de la garde, avec les bataillons tirailleurs, *Boyaca* et *l'Escadron sacré*, commandé par l'intrépide colonel Arismendi, sous les ordres du général Sedeno ; la troisième, composée de la première brigade de la garde avec les bataillons *Rifles*, *Grenadiers*, *vainqueur de Boyaca*, *Anozategui*, et le régiment de cavalerie du courageux colonel Rondon, sous les ordres du colonel Plaza.

Notre marche par des montagnes et défilés qui nous séparaient du camp ennemi a été rapide et ordonnée. Sur les onze heures du matin, nous défilâmes à gauche par-devant l'ennemi, et sous ses feux : nous traversâmes un ruisseau qui ne permettait d'autre front que pour un seul homme, en présence d'une armée qui, étant bien postée sur une

hauteur inaccessible et pleine, nous dominait en nous croisant par ses feux.

Le valeureux général Paez, à la tête des deux bataillons de sa division, et du régiment de cavalerie du brave colonel Muuozte, marcha sur la droite de l'ennemi avec une si grande intrépidité, que dans une demi heure, il resta tout enveloppé et coupé. Rien ne fera jamais assez d'honneur au courage de ces troupes. Le brave bataillon Britannique, commandé par le digne colonel Farriar, put aussi se distinguer parmi tant de braves, et il éprouva une grande perte d'officiers.

La conduite du général Paez, dans la dernière et dans la plus glorieuse victoire de Colombia, l'a fait digne du plus élevé rang dans la milice; et moi, au nom du congrès, je lui ai offert sur le champ de bataille l'emploi de général en chef.

Il n'est entré en action, de la seconde division, qu'une partie du bataillon tirailleurs de la garde, commandé par le digne officier Heras. Mais son général, au désespoir de ne pouvoir se trouver dans la mêlée avec toute sa division, à cause des obstacles du terrain, rencontra tout seul une masse d'infanterie, et mourut au milieu d'elle de la manière héroïque qui méritait terminer la carrière du *brave des braves* de Colombia. La république a perdu dans le général Sedeno un grand soutien, et dans la paix et dans la guerre; personne n'a été plus vail-

lant que lui, personne n'a été plus obéissant au gouvernement. Je recommande au souverain congrès les cendres de ce général, afin qu'on lui rende les honneurs d'un triomphe solennel. Un regret aussi grand afflige la république par la mort du très-ntrépide colonel Plaza : plein d'un enthousiasme sans exemple, il se précipita sur un bataillon ennemi pour le soumettre. Le colonel Plaza est digne des pleurs de Colombia, et mérite que le congrès lui accorde les honneurs d'un éminent héroïsme.

L'armée ennemie étant dispersée, l'ardeur de nos chefs et officiers à la poursuivre fut telle, que nous fîmes une grande perte dans cette haute classe de l'armée. Le bulletin présentera les noms de ces illustres.

L'armée espagnole excédait 6,000 hommes, composée de l'élite des expéditions pacificatrices. Cette armée a cessé d'être : 400 hommes seront rentrés aujourd'hui dans Puerto-Cabello.

L'armée libératrice avait une force égale à celle de l'ennemi ; mais ce n'est qu'une cinquième partie qui a décidé la bataille. Notre perte n'est que douloureuse, au plus 200 morts et blessés.

Le colonel Rangel, qui fit, comme toujours, des prodiges, a marché aujourd'hui pour établir la ligne contre Puerto-Cabello.

Que le souverain congrès daigne agréer l'hommage d'une armée rendue la plus nombreuse et la

plus belle qui ait porté les armes dans Colombia, sur le champ de bataille.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, de votre Excellence,

humble, obéissant serviteur,

BOLIVAR.

Quartier général, Libérateur Valencia, 25 juin 1821.

A Son Excellence le Président du congrès général de Colombia.

L'impression de cet écrit était terminée lorsqu'on a eu connaissance en Europe de la pièce suivante; elle prouvera que les principes développés dans cette analyse du plan des cortès sont communs à tous les hommes qui suivent avec attention la marche des événemens, et qui rapportent le gouvernement des sociétés humaines à des considérations élevées. Il faut espérer que le gouvernement américain va donner un grand exemple, et que l'Europe saura l'imiter.

M. Tremble a déposé sur le bureau du congrès la résolution suivante :

« Résolu par le sénat et la chambre des repré-

sentans assemblés en congrès, que le président des États-Unis est, par cette présente, autorisé et requis de reconnaître l'indépendance de la république de Colombia, et, par un échange de ministres accrédités, de mettre les relations politiques de ce gouvernement avec les États-Unis, sur le même pied que les autres provinces espagnoles de l'Amérique méridionale qui ont établi et conservent leur indépendance de l'Espagne doivent, de la même manière, être reconnues par les États-Unis comme gouvernemens libres, souverains et indépendans. »

SUR LE CRÉDIT PUBLIC DE COLOMBIA.

On se rappelle dans quel abîme d'avilissement et d'ignominie étaient tombés les noms de Vénézuela et de la Nouvelle-Grenade, dont la réunion a formé la république de Colombia lorsque M. *Zéa* est arrivé à Londres vers le milieu de 1820. Des lettres de change, des bons, des obligations de ces deux pays, offerts partout au plus bas prix, n'étaient qu'un objet de dérision. Des écrits remplis de plaintes sur la mauvaise foi de ces gouvernemens; des calomnies répandues partout avec profusion; de prétendus agens qui, sans autorisation directe de ces mêmes gouvernemens, faisaient partout des

dupes en son nom, tout paraissait confirmer la mauvaise opinion que les agens diplomatiques de l'Espagne donnaient des indépendans. Ils étaient représentés comme de vrais brigands, sans honneur, sans foi, sans probité, incapables même d'aucun sentiment de moralité. M. *Zéa* arrive dans ces circonstances; son nom prévient déjà en faveur des indépendans qu'il représente, et il établit de suite les bases immortelles du crédit de Colombia par une grande et belle opération, qui donna à cette république une existence morale et une renommée financière qui relève l'éclat de sa gloire militaire. Il réunit les créanciers de Vénézuela et de la Nouvelle-Grenade qui, trompés dans leurs espérances, et menacés d'être ruinés, élevaient de hauts cris, qui retentissaient dans le monde commerçant.

Dans cette position, M. *Zéa*, maître des conditions qu'il pouvait faire à des hommes qui devaient croire que tout était perdu pour eux, loin de profiter de leurs craintes et des justes raisons qu'il pouvait avoir pour se refuser à l'acquittement de plusieurs de ces créances, leur tint ce noble langage : *Je ne me présente point devant vous comme un marchand qui spécule sur vos craintes et sur des subterfuges ; j'apporte les seules pensées qui puissent convenir à un grand peuple et au héros qui le guide : mon pays veut payer tout ce qu'il doit, quelle qu'en soit l'origine ; il en a les moyens avec*

la volonté ; chez lui la justice sera toujours au niveau de la richesse, et inaltérable, comme celle-ci est inépuisable. Une proposition aussi généreuse fut accueillie avec l'enthousiasme qu'il était fait pour exciter. M. *Zéa* échangea les titres de créance existans sous différentes formes contre des *bons* que les créanciers acceptèrent : ceux-ci commencèrent par perdre 70 pour 100; mais ils se sont élevés successivement ; et l'état prospère et affermi de la république de Colombia montrant ce gouvernement au-dessus de toute attaque, le crédit de ces bons s'est bientôt élevé, et il est parvenu à égaler celui des meilleurs effets publics de l'Europe, étant aujourd'hui au cours de 95, et ayant même atteint pendant quelque temps celui de 101 fr.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. Faits antérieurs aux plans des cortès; discussion des articles de ce plan, pag. 1

CHAP. II. A quoi peut servir ce plan, 71

CHAP. III. Vœux pour l'Amérique et pour l'Europe, 95

Reconnaissance de l'indépendance de Chili, 100

Lettre officielle du général O'donoju, vice-roi du Mexique, 103

Fin de la table des matières.

IMPR. DE MAD. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE, rue Hautefeuille.